

PLUS FFF

L'AGRESSION DES TROUPES FRANÇAISES



- LA BATAILLE
- L'OCCUPATION
- LA RESISTANCE
- LE PROCES

Plogoff : réceptionnés le matin les dossiers d'enquête brûlés l'après-midi

PLOGOFF. — Les 3.500 kilos du volumineux dossier préparé par E.D.F. pour l'enquête publique sur la centrale de Plogoff n'ont guère séjourné longtemps hier dans les mairies du Cap-Sizun. Réceptionnés en milieu de matinée à Plogoff et Prémelin, les documents ont été livrés aux flammes en début d'après-midi sur la place de la mairie de Plogoff, en présence d'une centaine de personnes

au pied du mât où, quelques minutes auparavant, le drapeau tricolore surmonté d'un drapeau breton avait été hissé.

Au clocher de l'église paroissiale a aussi retenti le tocsin pendant une bonne demi-heure. Les deux autres mairies concernées par l'enquête, Clédén et Goullen, ont, pour leur part, été plus expéditives

encore le matin, puisque les dossiers ont été purement et simplement refusés par les maires.

A Plogoff, le maire a été alerté à 8 h 45 de l'envoi des dossiers par un coup de téléphone de la gendarmerie de Quimper. « Je faisais ma toilette, les gendarmes voulaient venir tout de suite, j'ai demandé de me laisser quand même le temps de me préparer ».

Réception sans signature

C'est aux environs de 9 h 45 que le capitaine de gendarmerie, commandant le Groupement de Quimper, devait arriver sur la place de Plogoff, porteur des documents, alors que dans les trois autres communes se présentaient simultanément des gendarmes d'Audierne et de Pont-Croix.

A Plogoff, un petit Comité d'accueil avait été alerté à la hâte. Les trois adjoints au maire, le président du Comité de défense, Mme Annie Carval, ainsi qu'une trentaine de membres du Comité de défense communal.

La réception s'est déroulée sans le moindre incident. Tout au plus un petit auto-collant antinucléaire collé sur la voiture de gendarmerie. L'émotion à la vue de ce document n'a cependant pas été moins grande. En témoignent les seuls propos qu'a pu prononcer la présidente du Comité de défense, Mme Carval, sur la place de la Mairie, avant de fondre en larmes. « C'est notre condamnation à mort que l'on vient de nous amener là ».

Dans le bureau du maire, le capitaine de gendarmerie s'était entretenu durant un petit quart d'heure avec M. Kerloch, ses adjoints et la présidente du Comité.

« Il a souhaité qu'il n'y ait pas de violence pour la nuit à venir, nous a confié Mme Carval, la réponse que j'ai faite en mon nom personnel vaut, je pense, pour chacun d'entre nous à Plogoff. Je suis mère de famille, j'ai deux enfants... ».

Le maire, M. Kerloch lui, a refusé d'apposer sa signature sur le bordereau de réception que lui présentait le capitaine Michel.



Un blocus total

PLOGOFF. — Depuis 18 h 30 - 19 h, hier, le blocus est total à Plogoff. On ne peut plus ni entrer, ni sortir de la commune. Les quatre routes d'accès ont été complètement barrées. Un piège mis en place de très bonne heure, qui a cloué dans la commune plusieurs personnes, mais qui a aussi surpris nombre d'habitants de Plogoff même en rentrant de leur travail... A la Baie des Trépassés, il a fallu finalement rouvrir une barricade.

Carcasses de voitures solidement amarrées par des câbles aux piles des ponts, pneus de tracteurs et de voitures, carcasses de voitures, vieilles batteuses et engins agricoles amassés et attachés les uns aux autres laissent présager la résistance que l'on entend opposer au premier jour de l'enquête.

Dans la vallée, entre Plogoff et Clédén, une quinzaine d'arbres ont été déracinés et abattus en travers de la route. Sur chaque barrage, une trentaine de personnes en bottes et cirés montaient le quart sous la pluie battante.

Jamais, sans doute, le Cap Sizun n'avait autant mérité le nom de « bout du monde ».

T. LE DIDURON

Plogoff : le blocus

DEPUIS HIER SOIR les quatre routes d'accès à Plogoff sont complètement coupées par des barricades faites de carcasses de voitures, de pneus, de vieux engins agricoles attachés les uns les autres par des câbles solides. Sur chaque barrage, une trentaine de personnes en bottes et cirés montaient la garde, sans doute pour toute la nuit et ce malgré la pluie battante. C'est aujourd'hui que doit commencer l'enquête d'utilité publique sur la centrale.

QUEST - FRANCE 3/10/80

Des blindés pour ouvrir une enquête publique

Nucléaire: la bataille de Plogoff

Les blindés foncent sur Plogoff ! Non, non, c'est pas des blagues, et il ne s'agit pas des chars russes : ce sont bel et bien les blindés légers de la gendarmerie qui ont « ouvert », hier « l'enquête d'utilité publique » sur l'implantation de la centrale nucléaire de Plogoff. Avec mission, comme en Corse ou à La Mecque, de passer « coûte que coûte ».



Les gendarmes progressaient hier soir dans Plogoff avec l'appui de véhicules blindés légers, déblayant la chaussée obstruée par des pavés. Au premier plan, un gendarme, le visage masqué par les lunettes carbonisées. (Photo AFP)



Face à face à Plogoff (Finistère) à l'issue d'une manifestation contre l'ouverture de l'enquête d'utilité publique de la centrale nucléaire. (Photo AFP)

(Libération 01/02/80)

Barricades en feu, gendarmes mobiles par centaines, pluie de grenades lacrymogènes contre des manifestants calmes mais particulièrement déterminés : la nuit de mercredi à jeudi a été la plus chaude de l'histoire de Plogoff. Mais ce n'est que par la force que la préfecture du Finistère et EDF ont obtenu que l'enquête d'utilité publique sur le projet de centrale nucléaire soit ouverte et les « mairies annexes » amenées sur le territoire de la commune :

Mercredi soir à 18 heures trente, après une journée de « mise en train » occupée à brûler les dossiers d'EDF, Plogoff s'est délibérément coupé du reste du monde en se retranchant derrière ses murs. Dès 19 h aux frontières de la commune les quatre routes venant de l'extérieur étaient sous le contrôle exclusif des habitants. L'une des voies d'accès étant provisoirement laissée libre pour permettre le passage toujours possible d'une ambulance, les trois autres voyaient se dresser des barricades plus ou moins hétéroclites mais fort efficaces et toutes destinées à une seule chose : empêcher l'accès à Plogoff des mairies annexes qui devaient être ouvertes jeudi matin à neuf heures.

Derrière l'église, les arbres des talus sont abattus à la tronçonneuse et coupent la petite route menant à Clédon. Au fond de la baie des Trépassés, à deux pas de la plage et des vagues blanchissantes qu'un vent violent commence à faire lever, plusieurs dizaines d'hommes et de femmes entassent des vieilles machines, des pneus, des pierres et tendent de redoutables câbles d'acier. Devant le barrage, directement sur le goudron, ils ont étalé un drapeau tricolore. Manière on ne peut plus claire de dire

ce qu'ils pensent de la France aujourd'hui. Mais le barrage le plus important se construit sur le pont du Loch à l'autre bout de Plogoff, là encore tout près d'une plage et à la limite de la commune de Primelin.

Buses en béton, vieilles batteuses récupérées dans des fermes, montagnes de pneus et de roches, et là encore un entrelacs inextricable de ces câbles d'acier qui ne manquent pas à Plogoff : ce sont des « funes » de chalut réputées pour leur résistance à toute épreuve et achetées pour l'occasion. Sous une pluie battante mêlée d'embruns, ayant enfilé cirés et bottes, les insurgés rejoints par des militants anti-nucléaires de la région s'activent. Quelques-uns donnent discrètement des ordres, l'ambiance est lourde, tendue. On ne plaisante pas. Dans le garage d'une maison voisine un café réconfortant réchauffe les plus rafraîchis : ils sont au moins 250 au pont de Loch à attendre du pied ferme qu'on veuille venir les déloger...

Les heures passent : la lune se lève pâlisant les visages et accentuant les ombres, des voitures font la navette d'un barrage à l'autre, ramènent des informations mêlées à des bruits divers plus ou moins véritables. Ici et là on discute. De la centrale bien sûr mais surtout de résistance, de stratégie.

Peu après minuit des « informateurs » apprennent que les gendarmes arriveront à trois heures. C'est finalement à trois heures cinquante que, de Primelin, on voit s'élever une fusée rouge lancée par des gendarmes, puis très vite les lumières d'un convoi... Quelques minutes plus tard, des phares puissants trouvent la nuit à moins de trois cents mètres.

Il est quatre heures du matin. Des cocktails Molotov explosent et embrasent les barricades qui se mettent à crépiter. Que faire sinon attendre ? Les gen-

darmes craignant sans doute quelque piège, n'avancent que très lentement vers le pont puis tirent sans sommation une pluie de grenades lacrymogènes qui ne déclenchent d'ailleurs qu'une maigre riposte de pierres et de pétards. Quelques hommes casqués passent le pont en éclaireurs, grenadant à tout va. Jean-Marie Kerloch, le maire, demande à voir l'officier commandant les gendarmes. Celui-ci ne lui apprend rien sinon que ses ordres sont stricts : il doit traverser Plogoff « coûte que coûte » et faire sa jonction avec les autres escadrons qui tentent simultanément de franchir le barrage de la Baie des Trépassés.

PLOGOFF : Une nuit de désordres

Plusieurs milliers de manifestants pour s'opposer à l'enquête de déclaration d'utilité publique de la centrale nucléaire

Les barrages de flammes et de carcasses n'étaient pas si mauvais puisque les deux blindés de type « VXB » que les gendarmes ont amenés avec eux mettent plus de deux heures...

"Libération" - 01/02/80

La direction E.D.F. à Tours : « Construire une centrale en Bretagne est techniquement inéluctable »

(Lire page 6)

« MEME DES TANKS »

Le dernier acte de cette nuit mémorable s'est donc passé devant la mairie de Plogoff où s'étaient rassemblés les « gardiens » repoussés de toutes les barricades. A huit heures, descendus de leurs camions

tout terrain, maillés au noir de bouchon, frimant comme à la guerre, les gendarmes lancent une dernière volée de grenades. Peu de postes, mais des cris, encore des pleurs, des aveux d'impuissance à la vue, surtout, des blindés : « Ils nous ont même mis des tanks, les salauds. Mais pour qui nous prennent-ils ? Quand les Allemands sont venus nous occuper en 40 ils n'avaient pas fait pire et ils étaient plus discrets... »



A huit heures trente, rapidement, les derniers camions passent, suivis de blindés... Ils ne vont pas loin et s'arrêtent à quelques centaines de mètres à la chapelle de la Trinité. Là, arrivées avec le convoi venu par la baie des Trépassés, les deux camionnettes servant de mairie annexes sont installées entre la chapelle et un petit calvaire de granit. A neuf heures, les affiches sont collées sur les portes, « l'enquête d'utilité publique en vue de l'implantation d'une centrale électro-nucléaire à Plogoff » est officiellement ouverte dans les délais...

PLOGOFF : Écoles, mairies, commerces fermés

L'OUVERTURE de l'enquête d'utilité publique en vue de la construction d'une centrale nucléaire à Plogoff (Finistère) a été marquée par des affrontements sérieux entre les forces de l'ordre et les manifestants antinucléaires. On compte une douzaine de blessés légers (voir le compte rendu ci-dessous). A noter qu'hier 22 personnes ont consigné leurs observations sur les registres d'enquête publique.

A QUIMPER, des lycéens et lycéennes en grève, au nombre de 2 000 selon les organisateurs, ont défilé dans les rues. Les manifestants ont perturbé la circulation devant le centre d'E.D.F. de Quimper. A Douarnenez, on a compté 400 manifestants, alors que plus de 3 000 personnes s'étaient rendues dans l'après-midi à Plogoff.

A BREST, les 38 manifestants, dont 36 étudiants, qui avaient occupé pendant une heure mercredi les

locaux d'E.D.F., ont été relâchés après une nuit de garde à vue.

LA PRÉFECTURE DU FINISTÈRE a justifié, jeudi matin, dans un communiqué, l'intervention de la gendarmerie à Plogoff, en déclarant que « le bon déroulement de l'enquête d'utilité publique était indispensable à l'exercice de la liberté d'information et de la liberté d'expression ».

De son côté, Mme Jacq, député P.S. du Finistère (Morlaix), a interpellé jeudi le ministre de l'Intérieur à propos « des graves incidents survenus à Plogoff ». Elle a souligné que, sous le prétexte d'une enquête d'utilité publique, « la région de Plogoff a été transformée en véritable camp retranché ». Elle a demandé à M. Bonnet « quelles mesures il entend prendre rapidement pour retirer les forces de l'ordre et rétablir le calme dans la région ».

UNE NUIT DES BARRICADES ET PLUSIEURS MILLIERS DE MANIFESTANTS

Les journaux

Echos...

C'EST PLUS HONNÊTE. - 3 h 40, près du pont du Loch, une vieille dame gronde :

« Ils viennent comme des lâches la nuit. Le jour au moins c'est plus honnête. On se voit ».

ON LES AURA. - Toujours Jean-Marie Kerloch en conclusion de son allocution improvisée et très applaudie : « La persévérance vaincra, on les aura ».

PLUS DE COURANT. - Vers 8 h 15, lors du dernier accrochage face à la mairie de Plogoff, une grenade lacrymogène casse un fil électrique. Jean-Marie Kerloch appelle E.D.F. qui a cru à une mauvaise plaisanterie et n'est pas venue réparer.

CELA M'ÉTONNERAIT. - 9 h, dans la salle de presse installée à Pont-Croix, le chargé de mission du ministère de l'Industrie répond par téléphone à un journaliste :

« Des grenades lacrymogènes ? Cela m'étonnerait ».

Mme MARIE JACQ, député P.S. du Finistère (Morlaix), a interpellé hier le ministre de l'Intérieur à propos « des graves incidents survenus à Plogoff ». Il ne saurait être question, a noté le député, d'imposer une centrale nucléaire contre la volonté de la population locale. Prétendant une enquête d'utilité publique, la région de Plogoff a été transformée « en véritable camp retranché ».

En conséquence, Mme Jacq demande à M. Bonnet « quelles mesures il entend prendre rapidement pour retirer les forces de l'ordre et rétablir le calme dans la région ».

La dernière heure

7 h 40 jeudi matin sur la route qui mène de Quimper au Cap. Rien à signaler ou presque. Juste une camionnette de gendarmes stationnée au carrefour qui mène à Pont-Croix, peu avant Plouhinec. Dehors, il fait une nuit noire et venteuse. La voiture oscille sous les coups de boutoir de la tempête. Rien non plus dans la traversée d'Audierne étrangement calme. Pas une enseignillumée au dessus des magasins obstinément clos et élitiques : « Solidarité Plogoff : le Cap en deuil ».

Il faut arriver au Loch pour voir le décor basculer soudain. Sur la chaussée défoncée et noircie des cailloux, des mardriers, des machines agricoles rongées par les flammes témoignent d'un accrochage récent. Dans la lumière des projecteurs de la voiture, tout cela a l'air irréel. Irréelle aussi ces trois carcasses d'automobile qui chevauchent la route en plein virage et échangent de se consumer avec une fumée âcre. Pas une silhouette dans le paysage. Uniquement la pluie qui redouble de violence. Plogoff 8 h. Un groupe de gendarmes mobiles barre l'accès au bourg d'où parviennent des cris et des bruits sourds. C'est la dernière heure avant l'ouverture de l'enquête, la

dernière heure d'une longue nuit. Impossible d'aller plus loin. Un vieux marin pêcheur, les mains dans les poches, planté contre un mur à cinq mètres des forces de l'ordre, n'arrête pas de grommeler « bande de sauvages, va ».

Demi tour et plongée vers Goulien. La paix de la campagne dans le jour qui se lève. Premier barrage, premier contrôle courtois mais tendu. A l'orée du village, second contrôle. Une vingtaine de gendarmes mobiles montent la garde autour d'une « mairie annexe » accolée à l'autre. Pas question de faire des photos : « C'est la consigne » rétorque un gradé. A tout hasard, j'en tire quand même une au jugé à travers la vitre de ma voiture. Dans l'ombre de l'église, aucune trace de vie en dehors des rideaux qui frissonnent parfois cachant des regards furtifs.

Impossible de relier Goulien à Cléden. Plusieurs arbres abattus en travers de la route interdisent le passage. Barricades dérisoires que les gendarmes mobiles n'ont même pas cru bon de déblayer. Il est maintenant 9 h 30. Au hasard des chemins qui quadrillent le Cap, des militaires en capote verdâtre battent la semelle. L'ordre règne momentanément sur la presqu'île.

Jean THEPHAINE

3 000 personnes à la manifestation de Plogoff

Harcèlement, peinture, grenades, cailloux La dangereuse escalade à Plogoff

Grenades et cailloux

Toute la journée, le harcèlement a ainsi été la règle autour des mairies annexes à St-Yves. A 17 h, à l'heure de la fermeture, le comité de vigilance dépassait largement les cent personnes. Derrière un car de gendarmes, les mairies ont pu se dégager. Alors que le dernier car des gendarmes s'appêtait lui aussi à partir, des pots de yaourt emplies de peinture jaune et rouge se sont abattus sur la tôle et les vitres grillagés. Cela allait être le départ de brefs, mais vifs échanges. Se repliant à reculons, les gendarmes procédaient à un tir de grenades lacrymogènes pour maintenir à distance les manifestants. Il s'en est

suiivi une pluie de projectiles arrachés au talus de pierres bordant la route. Des pierres qui se sont abattues dans un bruit sourd sur les fourgons ou boucliers des gendarmes ainsi que sur quelques voitures en stationnement.

Une réaction spontanée. Les gendarmes mobiles qui s'appêtaient à monter dans les derniers véhicules furent attaqués à coup de sacs en plastique pleins de peinture de rouge, blanche. Ils en furent atteints. Les gens également, par les éclaboussures. Les gendarmes surpris, lancèrent pour se dégager des grenades lacrymogènes à la main et quelques-uns montèrent sur les marches du calvaire, réfugiés derrière leurs boucliers. Riposte immédiate, curieuse. Mais à coups de cailloux, grosses pierres cette fois. Le combat, car c'en était un, dura une dizaine de minutes autour de Saint-Yves. Les carrosseries furent touchées.

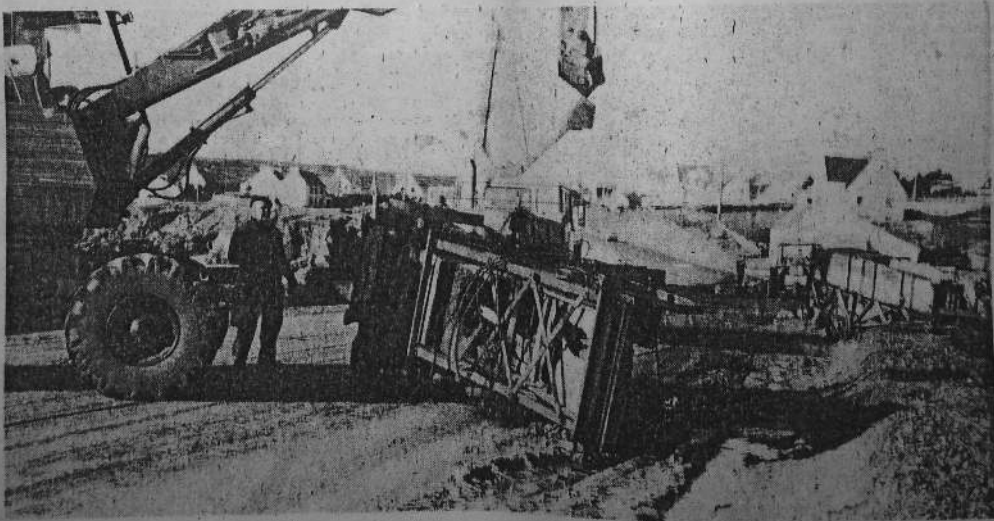
La situation devint de plus en plus tendue. Hier soir, on a frôlé le point de rupture.



Photo Hugu. Pirelli

Plogoff après les barricades

Ouest-France
2.02.80.



Le déblaiement du pont du Loch, par les services de l'Équipement : bloc de granit, galets, pneus, buse et même trois ancres moissonneuses-batteuses.

0F. 06. 02. 80

Saint-Yves : les mairies annexes sous pression



On est en guerre

Jean-Marie Kerloch, le maire, lui vient d'arriver maintenant. Les maires de Clédén et de Goulien aussi. Il est 11 h 30 à peu près. Les cahiqués se sont tus dans la chapelle. La litanie des quolibets a repris dehors. Les manifestants se font plus nombreux. Plus nerveux aussi. Un grain. On s'abrite un peu. L'éclaircie, « on est en guerre », s'exclame devant les caméras d'Antenne 2 le maire de Plogoff. Avec notre seul courage, nous avons tenu tête aux



Le berger de Plogoff, Alain-Pierre Condette débarque avec amour un agneau pour le porter dans la bergerie

LES DEUX ASPECTS

le nouveau ---

l'ancien ---

PLOGOFF

Seize blessés dont quinze gendarmes après de nouveaux incidents

(Lire page 5)

PLOGOFF : une détermination farouche

PLOGOFF. — Depuis une « nuit des barricades » particulièrement mouvementée, le 31 janvier, la Pointe du Raz et Plogoff vivent des journées et des nuits agitées. Une seule accalmie dans la tempête quotidienne : la manifestation de masse dimanche qui a rassemblé plus de 20 000 manifestants sur le site où est prévue l'installation d'une centrale nucléaire.

Aucun incident notable ce jour-là.

Mais, dès le lendemain, les opérations de harcèlement de la population locale, hostile à l'enquête d'utilité publique ouverte dans la commune et dans deux communes voisines, ont repris. A Plogoff, elles se déroulent chaque jour selon le même scénario.

Tout au long de la journée, les Plogoffistes (en majorité des femmes, la population active étant, dans sa large majorité, composée de marins et de pêcheurs) interpellent ou agressent verbalement les gendarmes mobiles chargés de la surveillance des deux camionnettes stationnées sur place et servant à l'enquête d'utilité publique.

A 17 heures, lors du départ des véhicules et des forces de police, pierres et grenades lacrymogènes pleuvent. On a cru hier que, pour la première fois, tout allait se passer dans la calme. Les gendarmes mobiles se retirèrent lentement. Les manifestants se contentèrent d'applaudir et de lancer des remarques ironiques. La présence dans leurs rangs des élus locaux et les consignes passées avaient sans doute suffi à donner un tour pacifique à la manifestation. Et soudain, grenades et pierres ont recommencé une nouvelle fois à voler. Cette fois encore les affrontements ont été assez vifs, l'énerve-

ment des forces de police, plus importantes que les jours passés, était évident.

Il faut dire que les gendarmes mobiles sont soumis de la part de la population de Plogoff et depuis maintenant une semaine, à un traitement psychologique auquel ils ne sont pas habitués.

« La présence des forces de gendarmerie (sept escadrons), sera maintenue et adaptée aux circonstances, l'objet demeurant qu'elles doivent permettre le respect de la loi, c'est-à-dire le libre exercice du droit à l'information et du droit à l'expression », a déclaré, jeudi dans nos colonnes, le préfet du Finistère.

Le maire de Plogoff, Jean-Marie Kerloch, nous a dit, de son côté, hier : « Si des événements graves se produisent à Plogoff, j'en rendrai responsables les Pouvoirs publics. Trop souvent, nous les avons alertés sur les dangers qu'il y avait à braver la population locale. » Le maire a aussi qualifié une nouvelle fois de « bidon » l'enquête ouverte.

Sur place, la détermination farouche des Plogoffistes ne cesse d'étonner les observateurs. L'expliquer n'est guère simple, ni facile. Parmi les raisons diverses évoquées ici et là, on peut retenir la rudesse de caractère d'une population habituée aux coups durs sur ses rochers du bout du monde. Il y a aussi l'opposition générale du nucléaire, renforcée ici par le fait que la population locale, pour le

vivre quotidiennement et le lire dans tous les défilants touristiques, sait qu'elle habite dans un site ex-

LE PARTI solution que « l'ordre con do te (...) du pou gramme Condat autorité mise en formatio que, qui ce sur il la Franç solent ci La résolu sion, la lutte me de Plogoff

LE MO CAUX D' solidaire des opposants à une centrale nucléaire à Plogoff, « décision d'autant plus inacceptable qu'elle conduit à détruire définitivement l'un des plus beaux sites maritimes français », rappelle que le M.R.G. a « depuis longtemps proposé une politique énergétique radicalement différente que celle actuellement imposée aux Français ».



PLOGOFF

Huit jours d'affrontements avec les forces de l'ordre

(Lire page 5)

Une scène de la vie quotidienne au Cap-Sizun : la face à face entre « Plogoffistes » et forces de l'ordre

(Photo Noël GUIRIEC)

QUEST-FRANCE - 06/02/80



Photo Sipa-Press

CAP

Plogoff: les affrontements avec les CRS continuent

La guerilla bretonne anti-nucléaire

Plogoff (envoyé spécial)

Ou donc s'arrêtera l'escalade à Plogoff ? Mercredi soir, les incidents habituels ont à nouveau éclaté entre trois cent cinquante manifestants (habitants de Plogoff) et des

communes voisines et les gendarmes mobiles en nombre pourtant considérablement renforcé depuis la veille. Commencé vers 19h50 huit minutes avant l'heure légale du départ des mairies annexes, l'affrontement a été encore plus sérieux que mardi et n'a pris fin que lorsque les camions et les cars de la gendarmerie ont disparu vers la baie des Trépassés, protégés par l'écran suffoquant dégagé par des dizaines de grenades lacrymogènes.

dès cinq heures du matin à l'aide de vieilles voitures pour empêcher la mairie annexe d'y accéder. Les gendarmes ont préféré ne pas forcer le passage et ont décidé de s'installer sur le terrain de football. On a enfin appris hier que les habitants de Plogoff et le comité de

défense organiseraient en mai un grand rassemblement anti-nucléaire sur le site de la centrale et qu'ils y célébreraient leur jumelage avec les paysans du Larzac.

Y.K.

Les jours se suivent et se ressemblent, et on a pu noter hier soir que chaque « bataille » resserrée les liens entre les habitants et que l'humeur était plus joyeuse lorsque les gendarmes ont enfin quitté la commune ; Plogoff met d'ailleurs chaque nuit à profit pour préparer de nouveaux pièges, creuser des tranchées dans le terrain où les camionnettes s'installent, l'envahir de vieilles carcasses de voitures, ou bien, comme lundi soir, l'inonder de trois tonnes de liège.

Mercredi, les gendarmes mobiles ont paru perdre leur calme : le harcèlement incessant et les affrontements quotidiens qui leur sont imposés par les habitants de Plogoff n'y sont sans doute pas pour rien. Hier soir, pour repousser les violentes attaques des manifestants, ils n'ont pas hésité à tirer à de très nombreuses reprises en tir tendu malgré les ordres répétés de quelques officiers manifestement dépassés par la volonté de leurs troupes d'en découdre... Et si la chance a seule permis d'éviter à des manifestants d'être gravement touchés, deux blessés légers ont tout de même dû être pansés à la Pharmacie du bourg.

Autre signe indéniable de la montée de la tension dans le Cap Sizun : Primelin, une commune voisine également concernée par l'enquête d'utilité publique a elle aussi fait sa première manifestation : les habitants ont bloqué la place de la mairie mercredi

Heurts à Plogoff :

onze blessés
dont 10 gardes mobiles

(Page 5)



Hier soir, pendant les heurts, un gendarme blessé est éporté par ses camarades.

(Photo A.F.P.)

LE TELEGRAMME - 09-10/02/80

FRANCE ... E.D.F. ...

« Ne pas se tromper d'adversaire »

OF - 9.10.02.80



Cet homme qui se tord de douleur vient d'être frappé par une grenade

QUIMPER. — Faisant suite à une dépêche A.F.P. annonçant les incidents d'hier soir à Plogoff, la préfecture démentait dans un premier temps tout incident. Quelques minutes plus tard, elle annulait son démenti, en précisant qu'effectivement le bureau annexe de Plogoff, recevant des projectiles divers, lancés par des manifestants, a dû se dégager à l'aide de grenades lacrimogènes.

Trois personnes interpellées libérées hier soir

QUIMPER. — Hier, les gendarmes ont interpellé trois personnes. Une à Plogoff, au cours de la manifestation du soir. Elle était porteuse d'une fronde et de billes d'acier. Les deux autres sont du

Pays Bigouden. Elles ont été arrêtées à Pont-Croix alors qu'elles transportaient des matraques. Après avoir été entendues par la police judiciaire, elles ont été libérées hier soir.

Un caillou dans la vitre

Jeudi matin, à 8 h 45, une colonne de camions de la gendarmerie mobile traversait le carrefour des Quatre Vents formé par l'intersection des routes Audierne-Beuzec et Pont-Croix - Goulien, lieu qui, chaque soir, voit le rassemblement des différentes mairies-annexes avant leur retour sur la caserne de Pont-Croix. Les camions venaient de la direction d'esquibien pour se diriger vers Pont-Croix.

Occupée dans sa cuisine à cette heure-là, Mme Goudebranché regardait passer les camions derrière sa fenêtre, lorsqu'elle vit à l'arrière du dernier camion bachelé un homme se lever, actionner un lance-pierres. Le caillou cassa la vitre pour venir tomber devant la table de travail à un mètre de la fenêtre. Mme Goudebranché avisa aussitôt les gendarmes d'Au-

diernie qui se rendaient sur les lieux. Elle a porté plainte.

Une enquête est en cours. « Toute l'information sera faite sur cette affaire », nous a affirmé la préfecture.

PAUL QUILES, DELEGUE NATIONAL A L'ENERGIE (P.S.) LE 23 FEVRIER, A PLOGOFF

QUIMPER. — Nous avons appris hier, que M. Paul Quiles, député de Paris, secrétaire du Parti Socialiste, délégué national à l'Énergie dans cette formation politique, viendra dans le Finistère, le samedi 23 février. Il se rendra à Plogoff, dans la matinée de ce jour.

Une nouvelle nuit chaude

Jusqu'où, jusqu'à quel degré de violence ira-t-on ?

« Nous sommes là pour que soit respectée la loi. Il y a 7 escadrons, s'il le faut 10, 30, 50 viendront », disait hier matin le commandant des gendarmes mobiles à Saint-Yves.

Le tireur de pierre était un garde-mobile :

Nous avons évoqué l'incident qui aurait pu avoir de graves conséquences, qui s'est produit jeudi, aux Quatre-Vents, en Esquibien, c'est-à-dire loin de Plogoff. Mme Gouedranche explique :

« Il était 8 h 45. Venant de la Croix-Rouge, le convoi prenait, au « stop », la direction de Pont-Croix. J'étais à ma table de travail dans ma cuisine, devant ma fenêtre. La lumière était allumée. Je regardais passer les camions quand, de l'arrière du dernier, un gendarme s'est levé. Je l'ai vu tendre l'élastique de son lance-pierres en métal blanc, viser le carreau et l'ombre qui se dessinait derrière. Le caillou avec une force

extrême, a crevé le carreau comme une balle, juste à ma hauteur. Fort heureusement il a perdu sa force contre le voilage très épais de tégol et il est tombé à mes pieds. J'ai porté plainte immédiatement contre ce geste inqualifiable, qui n'a rien à voir avec l'objet de la présence des gendarmes mobiles à Plogoff. J'ai reçu la visite d'un de leurs responsables, qui n'a pu nier les faits. Ma plainte est maintenue ».

Voilà des précisions importantes, car on a pu croire, à la lecture de l'information, que l'acte répréhensible pouvait être le fait d'un manifestant de Plogoff...

"le Télégramme"
11.02.80

Plogoff : l'appel au calme



Ce qu'ils en pensent

Henri Cogan, conseiller général du Cap Sizun :
« Je suis contre l'implantation à Plogoff
mais pas contre le nucléaire en France »

PLOGOFF : Le préfet dit non à la demande de retrait des gendarmes mobiles et des mairies annexes

PLOGOFF. — Journée calme
lundi, à Plogoff, où a débuté une
deuxième semaine d'enquête d'uti-
lité publique en vue de l'implan-

tation d'une centrale nucléaire.
Changement de décor toutefois
pour les mairies annexes. Du cal-
vaire Saint-Yves, les fourgonnettes
ont, en effet, émigré à l'autre bout
de la commune, sur un délaissé
de route, dans un endroit plus
stratégique, plus découvert que le
quartier Saint-Yves qui offrait abris
et munitions aux manifestants der-
rière ces murs de pierres sèches.
Maintien de la tactique du harcèle-
ment psychologique chez les ma-
nifestants par contre.

Plusieurs dizaines de personnes
ont, en effet, stationné tout au
long de la journée devant le dis-
positif et nourri, peu ou prou, l'in-
lassable litanie des quolibets et
moqueries envers les gendarmes
de faction. A 17 heures, à l'heure
du départ du convoi, 500 person-
nes étaient massées, mais il n'y a
pas eu d'incident.

Une délégation de Plogoff est
allée dans l'après-midi remettre au
préfet la pétition et les 1 376 si-
gnatures, plus des trois-quarts de
la population, réclamant le départ
des forces de l'ordre et des mai-
ries annexes, compte tenu de
l'escalade de la violence et
« avant qu'un acte irréparable ne
se produise » (O.F. d'hier).

L'entrevue avec le préfet a tour-

né au dialogue de sourds, selon
les trois membres de la délégation
de Plogoff. La réponse du préfet a
été négative quant au retrait de-
mandé en raison « de la régle-
mentation de la loi ». M. Jourdan
déclarait, hier soir, qu'il avait reçu
trois personnes sincèrement
préoccupées par la situation exis-
tant à Plogoff.

PLOGOFF. — Le préfet
de retrait des gendarmes

Plogoff et la presse

Des tonalités différentes

Exception faite, peut-être, pour
F.R. 3 (station régionale) et
Antenne 2, la télévision a été d'u-
ne discrétion remarquable — et
remarquée — à propos de l'im-
portant rassemblement de diman-
che à Plogoff. Plutôt discrètes,
aussi, les stations de radio, péri-
phériques ou non.

La presse écrite, par contre,
consacre de larges colonnes à l'é-
vénement. Mais, bien entendu, la
tonalité des articles diffère suivant
que l'on lit « Le Figaro » ou « Libé-
ration », « L'Humanité » ou « Le Ma-
tin ».

Dans ce dernier quotidien, une
page entière lundi, sur le thème
« Plogoff, le combat légitime d'une
communauté menacée ». Mardi
« Le Matin » donnait la parole à
E.D.F. (« La Bretagne doit accep-
ter sa part de nucléaire ») et an-
nonçait un article sur le plan Alter
Breton « Alternative au plan éner-
gétique officiel conçu pour la
Bretagne ».

Pas une ligne dans « L'Humanité »
de lundi et de mardi sur la
manifestation anti-nucléaire.

Dans le billet quotidien du
« Monde », Bernard Chapuis cons-
tate de manière ironique que les
20 000 manifestants de Plogoff ne
figurent pas dans les statistiques.

« D'où pouvaient en effet sortir
tous ces gens, poursuit-il, quand
on sait que nos quatre grands
partis politiques sont globale-
ment favorables à l'énergie nu-
cléaire et que les écologistes
n'ont même pas pu obtenir un
siège au parlement européen, du
fait des dispositions électora-
les ? »

Envoyé spécial du même jour-
nal, Michel Bole-Richard parle de
la « ferme détermination des ca-
pitales et des manifestants ».

Renald Rosset, par contre,
dans le Figaro évoque le « nom-
brilisme » [sic] des habitants du
Cap-Sizun qui ont conscience,
affirme-t-il, de mener un combat
d'arrière-garde : « ... La pointe du
Raz est un peu le nez de la
France. Plogoff ne veut pas voir
plus loin que le bout de ce nez ».

Yann Kermor, de « Libération »,
a suivi la « longue et calme pro-
cession » qui a gravi les pentes de
Feunteun Aod, Pêlerin du « Pardon
de vingt mille bretons contre

l'outrage », il exprime sa surprise
en ces termes : « Etonnant Plo-
goff qui mènera décidément sa
lutte anti-nucléaire en dehors
des sentiers battus du militanti-
sme traditionnel ».

Enfin, dans « La Croix », Chantal
Meyzé évoque dans un même arti-
cle « La nuit des barricades », l'im-
portance inattendue de la manifes-
tation, la détermination des fem-
mes, et interroge dans sa conclu-
sion : « La marche pacifique de
dimanche n'aura-t-elle été qu'une
brève trêve avant de repartir,
gonflée par ce succès, vers de
nouveaux combats ? ». « Beau-
coup le pensaient dimanche
soir », ajoute-t-elle.

Côté hebdomadaires — du
moins ceux qui paraissent en dé-
but de semaine — un article d'u-
ne soixantaine de lignes sur la
nuit du 31 dans « Le Nouvel Ob-
servateur ». Rien sur la manifes-
tation de dimanche. Pour la simple
raison que ce numéro était déjà
édité, la remarque vaut aussi pour
« L'Express » dans lequel l'en-
voyée spéciale Sylvie O'Dy a
quand même consacré une page à
« Plogoff-sur-Atome ». Un atome
« qui n'a pas encore fait la con-
quête de l'Ouest ».

Pas une ligne, non plus, dans
des hebdomadaires du mercredi
comme « Minute ». Mais « Le Ca-
nard Enchaîné », sous la plume de
Bernard Thomas, consacre un
long article à « la pointe du Raz le
bol ».

« Faut-il des centrales ? N'en
faut-il pas ? s'interroge le contré-
re. Là n'est pas la question.
E.D.F. prend les citoyens pour
des veaux marins, elle paye au-
jourd'hui le coût de son mé-
pris... »

« LA VIE » consacre quatre pa-
ges au nucléaire qui « peut être
aussi un mauvais pari économi-
que et industriel », écrit son édi-
torialiste, José de Broukar. Les
envoyés spéciaux de « La Vie » à
Plogoff ont vécu les derniers évé-
nements du Cap, donnant la paro-
le aux tenants et aux adversaires
de la centrale : un reportage vi-
vant, sans complaisance pour les
uns ni pour les autres.

OF - 12.02.80

Plogoff : Le calme de l'incertitude

Lire en page 5



PLOGOFF. — Habitants et gendarmes mobiles ont gardé leurs distances. Il est vrai que le nouvel emplacement des mairies annexes ne se prête plus aussi bien aux rapprochements qui étaient classiques auprès de la chapelle St-Yves.



PLOGOFF. — Très peu de jets de pierre hier à 17 h, au départ des mairies annexes toujours aussi bien escortées.

tlégramme

12.02.80



PLOGOFF. — Les mairies annexes sont désormais implantées à l'entrée de Plogoff. Ce qui oblige les gendarmes mobiles à se poster auprès de pancartes particulièrement hostiles à leur égard.

Plogoff : toujours l'affrontement de 17 h

Après les heurts quotidiens de la semaine passée, semaine au fil de laquelle la tension n'a cessé de monter de manière inquiétante, ces trois dernières journées ont paru traduire une stabilisation de l'action des gens de Plogoff, en lutte contre le projet d'implantation de centrale nucléaire. La violence paraît marquer le pas, même si les injures et invectives à l'égard des gendarmes mobiles gardant les mairies-annexes, n'ont pas cessé de fuser des rangs des manifestants.

Un poteau électrique en travers du chemin

La nuit de lundi à mardi a confirmé la tendance au calme, qui était apparue quelques heures auparavant, lors

de la manifestation de 17 heures, au moment du départ des mairies-annexes et des forces de l'ordre, chargées de les garder. Bien sûr, quelques visiteurs nocturnes ont tenu à marquer de leur passage le délaissé de la Croix de Trogor, nouvel emplacement retenu pour l'installation des fourgonnettes-mairies. Et les gendarmes en arrivant au petit matin vers 7 h, ont trouvé un « poteau électrique » en ciment, ainsi que quelques branchages, en travers du délaissé. Un coup de bulldozer a vite fait d'enlever ce barrage de fortune et, dès 8 h, gendarmes et mairies étaient en place.

Autre fait notable de la nuit : les panneaux de signalisation indiquant des travaux de voirie à l'arrivée sur Plo-

goff, ont été déplacés de manière pour le moins fantaisiste. Et puis l'on pouvait remarquer, au hasard des carrefours, quelques groupes de jeunes arrêter les voitures, pour demander aux conducteurs « ce qui se passait ailleurs ». Apparemment, il s'agissait de nouveaux venus, à Plogoff.

Les jeunes arrivent en nombre

Cette arrivée de jeunes avait déjà commencé lundi. Elle n'a fait que s'amplifier hier, et l'aspect des « troupes » de manifestants avait sensiblement changé au moment du retrait des mairies-annexes. Les rangs des gens du pays n'ont pas cessé de grossir, au fil de l'après-midi,

mais pas dans les mêmes proportions que ceux des jeunes. Les jeunes se trouvaient en première ligne, en tête d'une foule de 400 personnes environ.

Ce sont d'ailleurs eux qui ont lancé les premières pierres sur les gendarmes et ce, dès 5 h moins 10. Et, au moment du départ, c'est une véritable grêle de cailloux qui s'est abattue sur les forces de l'ordre. Celles-ci, sensiblement plus importantes que la

dans une période où chaque prise de position est importante. Vous ne pouvez vous dérobier, ni engager l'avenir de nos enfants.

« Votre silence serait ressenti par tous les Capistes comme une tacite adhésion à la présence de cet arsenal policier.

« Nous réclamons au maire et au conseil municipal de Pont-Croix le retrait immédiat des forces de police ».

Une facture de 1.000 F d'eau de Cologne

Pour effacer l'odeur du li-sier répandu l'autre jour à Plogoff, les gendarmes mobiles ont dû utiliser l'eau de Cologne. Il y en avait à la pharmacie de Pont-Croix et la facture a été adressée à la préfecture : 1.000 F tout rond.

veillée, se sont retirées dans un ordre parfait. A noter la rapidité du départ et la passivité des gendarmes qui n'ont pas répondu par des grenades lacrymogènes.

200 habitants réclament au maire de Pont-Croix le départ des gendarmes mobiles

Les déclarations du maire de Pont-Croix, M. Bonthonneau, lors du dernier conseil municipal, concernant la présence de gendarmes mobiles au Petit Séminaire, n'ont pas fait l'unanimité.

Deux cents habitants ont même signé une lettre, dont voici les passages essentiels : « Invoquant votre âge, vous abdiquez vos responsabilités



A 17 heures, les mairies-annexes protégées par les gendarmes-mobiles sont parties sous une volée de pierres lancées par les manifestants. (Photo E. Le Droff).

teleguamme
13.02.

PLOGOFF

df. 14.02.80

Accrochages à nouveau hier soir

PLOGOFF. — Après les marées vertes de lisière, la semaine passée, au calvaire St-Yves, c'est une mini-marée noire qui attendait, hier matin, les gendarmes mobiles dans leur nouveau décor de Trogor, à l'entrée de Plogoff.

Durant la nuit, des habitants de la commune ont, en effet, copieusement arrosé la chaussée du délaissé de chemin d'un mélange noirâtre, visqueux et nauséabond de coaltar et d'huile de vidange. Le coaltar est un produit à base

de goudron qui sert à protéger les coques des bateaux. Plusieurs tonnes de cailloux arrachés d'un muret de pierres sèches bordant la route ont aussi été arrosées et déposées sur la chaussée.

les jours se suivent et se ressemblent

La nuit de mercredi à jeudi a peut-être été un peu plus agitée, du fait de l'intervention des gendarmes, à la suite de l'attaque de la maison de M. Yven. La journée d'hier, par contre, a été un tout petit peu plus calme. Si tant est que l'on puisse estimer le calme au nombre des grenades lacrymogènes.

Ridote au scénario scrupuleusement observé depuis le début de la semaine, l'action nocturne s'est limitée au dépôt de gravats, morceaux de poteaux électriques, pavés et divers débris, sur le délaissé de voirie de La Croix-Trogor.

Deux nouveautés toutefois : le saindoux a remplacé le goudron ; les ronçiers protégeant l'ancienne portion de chaussée ont disparu en quelques coups de faucille.

A actions de routine réponses de routine : le bulldozer du petit matin a dégagé bien vite la place, pour permettre aux mairies annexes de s'installer à l'heure.

L'après-midi aura également été conforme au rite immuable de la « messe de 5 h ». Un peu moins de monde peut-être !

Rien de nouveau non plus dans la pluie de cailloux, projetés à la main ou au lance-pierres, qui a salué le départ des camionnettes-mairies et des forces de l'ordre. Même



17 h. : les mairies-annexes s'en vont, protégées par les forces de l'ordre et sous le regard des manifestants. (Photo Eugène Le Droff).

intensité que la veille et mêmes cibles privilégiées : les gendarmes. Ces derniers, par contre, ont réussi à se re-

plier avec une remarquable rapidité. D'ailleurs, ils n'ont tiré cette fois que trois grenades lacrymogènes, au lieu de

la quinzaine de la veille. Bref une messe comme on en a désormais l'habitude du côté de Plogoff.



Les gendarmes mobiles ont dû avoir recours au marteau piqueur pour débiter les deux poteaux électriques.

OF

15.02.80

telegramme

Le premier caillou a volé à 16 h 45, soit un bon quart d'heure avant l'heure légale du départ des mairies-annexes. Un quart d'heure c'était évidemment plus qu'il n'en fallait pour laisser au ton le temps de monter dangereusement. On va voir que cela n'a pas manqué de se produire.

Mais il faut observer d'abord que ce vendredi à Plogoff avait été marqué, jusque-là, par un calme exemplaire. Après l'inévitable opération matinale de nettoyage par les « mobiles » du site de Trogor les mairies-annexes étaient sur le délaissé de route dans leur position habituelle et sous la protection des uniformes. Toujours aussi peu fréquentées, certes. Et toujours entourées de ce lot régulièrement renouvelé de citoyens de

la commune : des femmes essentiellement, qui se relaient pour que jamais on ne puisse croire que l'hostilité à l'enquête d'utilité publique mollit.

Un peu plus tôt

Dans l'après-midi, les représentants du comité de défense et des militants antinucléaires avaient exposé aux journalistes un projet de « tro Breiz » dont on détaille la teneur par ailleurs. Bref, la situation semblait être placée sous le signe d'une sérénité réconfortante.

Et puis cette pierre a jailli, un peu plus tôt que les jours précédents, suivie aussitôt de beaucoup d'autres, plus ou moins grosses selon qu'elles étaient lancées simplement à la main ou plus violemment

projetées par ces lance-pierres qui sont devenus les armes (hélas pas seulement symboliques) de l'opposition antinucléaire.

Agressés si tôt et si fort, les gardes mobiles ne pouvaient pas recevoir les coups sans répliquer. Alors les grenades lacrymogènes ont commencé à éclater. Plus nombreuses, par la force des choses. Leur fumée âcre, irrespirable, réussissant avec un bonheur inégal à maintenir la foule à distance respectable.

Une hostilité locale raisonnée

Au premier rang du combat, côté assaillants, on n'a pas manqué de lever la présence

de jeunes gens dont rien n'indique qu'ils appartiennent à la contestation locale. Ce sont eux qui ont durci la bataille.

Car l'hostilité locale semble plus raisonnée. Même lorsqu'elle s'exprime, comme ce fut le cas hier, par l'attitude d'une femme qui a inspiré quelque frayeur à ses compatriotes.

Elle était postée sous le nez des gardes mobiles, invectivant avec force ses vis-à-vis. Lorsque le premier projectile est parti de la foule, les gardes ont voulu écarter cette importune. Elle n'entendait pas obéir docilement aux injonctions. Son poing est venu s'écraser avec violence sur une vitrière en plexiglas. Et, malgré les tentatives énergi-

ques des hommes, cette femme, solidement accrochée à un véhicule, a tenu bon pendant toute la bataille.

L'affrontement qui se déroulait par ailleurs a duré une bonne vingtaine de minutes, marqué par un niveau de violences qui n'avait sans doute encore jamais été atteint à Plogoff depuis l'ouverture de l'enquête d'utilité publique.

Hier, en fin d'après-midi, on a revu dans le ciel la couleur vive des fusées de détresse habituellement utilisées par les marins. Et on a entendu à trois reprises au moins le coup de tonnerre inquitant des grenades offensives.

L.-R. DAUTRIAT



Une femme de Plogoff qui invectivait les forces de l'ordre, a été écartée « manu militari », par un gendarme mobile au moment où commençaient à pleuvoir les premiers projectiles. Mais non sans se défendre énergiquement...

Regain de violence à 17 h

Hérogamme
16.02.80

Mardi-Gras sans fête à Plogoff



15 h 30... C'était pour rire,

Le cœur n'était pas à la fête hier, à Plogoff, même si, pour la première fois, la fantaisie et l'imagination ont teinté d'humour le rendez-vous des manifestants.

Vers 16 h, un défilé de déguisés s'est formé derrière les porteurs d'une maquette de centrale nucléaire. Celle-ci a ensuite été brûlée devant les maires annexes.

Peu après, la violence et ses manifestations quotidiennes reprenaient le terrain. Cailloux, grenades lacrymogènes et quelques cocktails molotov (dont un seul a explosé) ont été échangés.



17 h... pour du vrai

Comme hier, les gendarmes spécialement équipés de chaussures légères, de matraques souples et de mini-masques à gaz ont chargé.

Pendant qu'explosaient quelques grenades lacrymogènes, des gendarmes mobiles se sont précipités vers un groupe de manifestants et se sont emparés de l'un d'eux qui, menotté, a été emmené sans douceur vers l'un des camions.

(Photo Eugène LE DROFF.)

LE TELEGRAMME 20/02/80

17

PLOGOFF : On a creusé des tranchées

PLOGOFF. — Hier, on en était à mi-parcours des six semaines de l'enquête d'utilité publique. Comme d'habitude on a échangé à 17 h des cailloux contre des grenades lacrymogènes. Le nombre des manifestants — comme celui des forces de l'ordre — ne semble pas avoir diminué, cependant l'intensité de la « bataille » était sans commune mesure avec ce qu'on a connu ces derniers jours.

Côté manifestants, les énergies

ont été employées — dans la nuit de mercredi à jeudi — au creusement de tranchées à chaque extrémité du délaissé du chemin où stationnent les mairies annexes mobiles dans la journée. Au fond de ces tranchées, on a coulé du ciment et scellé des tessons de bouteilles. La maculée de usée. Les rires — ont pu per leur place lin.

La fédération du P.C.F. du Sud-Finistère :
« Oui au nucléaire »

Plogoff à mi-parcours



OF - 22.02.80

PLOGOFF. — Hier soir, on était très exactement à mi-parcours, en Cap-Sizun, dans l'enquête d'utilité publique entamée le 31 janvier dernier pour l'implantation d'une centrale à Plogoff. C'est peut-être la raison pour laquelle la journée s'est déroulée sans grand incident ainsi que le départ des mairies annexes, à 17 h. Il y a eu, bien sûr, la traditionnelle pluie de cailloux à laquelle les gendarmes mobiles ont riposté par des tirs de grenades lacrymogènes... Rien à voir cependant avec l'intensité des accrochages des derniers jours. Le nombre des manifestants

cependant n'a pas diminué, loin s'en faut.

La bataille du harcèlement des forces de l'ordre, elle aussi, se poursuit. Dans la nuit de mercredi à jeudi, ce sont deux tranchées qui ont été creusées à la pelle et à la pioche par des anti-nucléaires locaux à chaque extrémité du délaissé de chemin où stationnent les mairies annexes dans la journée. Au fond de chaque tranchée, du ciment à prise rapide rempli de tessons de bouteilles... Sur la route, enfin, du goudron et de l'huile brûlée. Des obstacles que les gendarmes ont balayés au

petit jour sans grand problème. La répétition de ce nettoyage chaque jour doit toutefois agacer quelque peu, on le devine.

Mobilisation et détermination demeurent, comme on le voit, aussi vives qu'au premier jour de l'enquête à Plogoff au terme de trois semaines de lutte. Chaque jour, chaque soir, c'est une nouvelle action qui voit le jour. De nouveaux manifestants aussi qui entrent en lice. Et visiblement, pour les trois dernières semaines, ce n'est guère dans le sens du mollissement que l'on semble se diriger.

18

Plogoff :

encore plus de monde et toujours le calme

Vendredi, 16 h 53. L'explosion sourde et puissante d'un cocktail molotov retentit dans un ronclier. Et l'on se dit que ce vendredi à Plogoff pourrait ressembler aux trois précédents; que le départ des mairies-annexes pourrait être marqué par ces regains relatifs de violence, qui caractérisent depuis l'ouverture de l'enquête d'utilité publique, les fins de semaine dans le Cap-Sizun.

« Gendarmes mobiles parachutistes »

Les responsables des forces de l'ordre ont peut-être redouté cette éventuelle relance des hostilités. C'est la seule explication qu'on trouve, ici et là, au fait que ce ne sont plus seulement les groupes classiques de gendarmes mobiles qui s'apprêtent à couvrir le repli des camionnettes. Cette fois des « gendarmes mobiles parachutistes », coiffés du petit béret noir, ont été appelés aux premiers rangs. Ils sont au contact direct du lot quotidien des manifestants anti-nucléaires. Du côté de la contestation d'ailleurs, les effectifs semblent aussi avoir été nettement renforcés. On peut évaluer à un bon millier de personnes, la foule qui se presse à l'heure du départ.

Cette foule, « les paras » la repoussent, calmement mais irrésistiblement, en direction du bourg, lorsque l'explosion du cocktail molotov hausse le ton et invite les « gardes paras » à changer leurs bérets pour les casques de combat.

Le signal est donné, mais la bataille, heureusement, ne prendra pas la dimension dramatique redoutée.

Une volée de grenades lacrymogènes répond à un envoi de pierres. Les gardes s'avancent au coude à coude vers la population, qui recule. Ils

scandent leur assaut. Le vent renvoie sur eux les gaz lacrymogènes qu'ils ont libérés. Et, pendant que ces escarmouches se déroulent, le long cortège des camions encadrant les mairies s'éloigne.

17 h 07. Une nouvelle explosion clot l'incident. « Grenades offensives », disent les gens de Plogoff. « Grenades lacrymogènes à effet instantané » corrigeront sans doute les gendarmes mobiles, puisqu'ils le font à chaque occasion.

La journée est terminée. Vendredi plutôt calme donc, observera-t-on. En notant toutefois que des deux côtés, on semble s'efforcer de ne pas commettre le geste provocateur. Ce geste qui risquerait de faire dégénérer en combat, une hostilité dont il faut bien admettre qu'elle reste intacte, mais froide.

OF - 23.02.80

248 visiteurs dans les mairies- annexes et à la préfecture

Commencée le 31 janvier, l'enquête d'utilité publique à Plogoff se terminera le 14 mars. Au soir du 21 février, qui marquait exactement la mi-parcours, on avait enregistré dans les mairies-annexes 248 visiteurs et 51 observations. Le détail se répartit de la façon suivante : Plogoff : 27 visites, 4 observations; Goulien : 70 visites, 14 observations; Primelin : 26 visites, 8 observations; Clédou-Cap-Sizun : 44 visites, 11 observations; préfecture : 81 visites et 14 observations. Ajoutons que 21 lettres ont été adressées à la commission d'enquête.

● POUR SOUTENIR CLET ANSQUER, qui sera jugé le mercredi 27 février, la C.F.D.T. appelle les sympathisants à se rassembler autour du comité de défense de Plogoff ce jour-là, à 14 h, à l'ancien champ de foire de Quimper.

● ROGER GARAUDY l'ex-dirigeant du Parti communiste, qui a manifesté ces jours derniers son intention de présenter sa candidature aux élections présidentielles, se rendra à Plogoff le vendredi 7 mars, à l'occasion d'un voyage qu'il doit effectuer en Bretagne et qui le conduira notamment à Quimper (le 5 mars) et à Lorient (le 6).

● LA C.S.C.V. - (Confédération syndicale du cadre de vie), solidaire du combat des habitants de Plogoff, dénonce dans un communiqué la prolifération des centrales nucléaires qui pourrait être évitée en faisant cesser les gaspillages secretsés par la société Industrielle.

La C.S.C.V. estime que la récupération systématique des déchets et le développement des énergies renouvelables auraient pu permettre un autre choix.

● Une erreur s'est glissée dans l'article concernant l'interrogatoire de Mlle Philponneau au commissariat de Quimper. Il fallait lire « mordant le bras » et non pas « mordant le bras ».

Hier après-midi la principale bataille du combat de Plogoff a été livrée non pas en pays capiste mais à Quimper. Le jugement en flagrant délit de Clet Ansker, arrêté la semaine dernière et accusé d'avoir participé aux violences accompagnant chaque jour le départ des mairies annexes, était, en effet, l'occasion d'un grand moment de la lutte antinucléaire.



Une manifestation à deux visages

Le mouvement de solidarité avec Clet Ansker a rassemblé hier dans les rues de Quimper environ 3 000 manifestants, principalement des jeunes. Un important service d'ordre composé de C.R.S. avait été mis en place en différents points de la ville. Il n'y a pas eu d'affrontement pendant le défilé, les responsables ayant tout fait pour prévenir les heurts : des appels au calme avaient été lancés et l'itinéraire du défilé évitait d'ailleurs les bâtiments protégés par la police.



Le défilé dans les rues de Quimper : trois mille personnes dans le calme.

Plogoff :

OF - 29.02.80

guerre d'usure, pas de routine

POUR avoir une idée de Plogoff, hier, le plus simple est sans doute de se reporter à l'une de nos précédentes éditions. Rien de nouveau en effet n'a marqué ce jeudi, strictement conforme aux journées considérées comme normales depuis le début de l'enquête d'utilité publique. L'activité nocturne, avec barrages et dépôts d'ordures aux emplacements des mairies-annexes et la manifestation de 17 h, avec jets de pierres et de grenades lacrymogènes, auront respecté la tradition établie depuis le début du mois. L'on peut cependant signaler le déménagement de la camionnette-mairie de Cléden qui, chassée de son parking par le marché mensuel, s'est retrouvée sur l'aire de stationnement de la vraie mairie.

D'autre part, le site de la mairie-annexe de Primelin a été l'objet, au cours de la nuit, d'une première « préparation de terrain » : des branchages enchevêtrés encombraient la place de l'Eglise. Dernier fait marquant : la diminution du nombre de manifestants (2 à 300) et de gendarmes.

Le train-train quotidien

Bref, la lutte du Cap contre le projet d'implantation de centrale nucléaire reste fidèle au scénario. Peut-on pour autant affirmer qu'elle s'enlise dans l'habitude, qu'elle se fige dans la tradition ? Assurément non. Le combat des gens de Plogoff s'apparente plus à la guerre d'usure qu'à l'escarmouche de routine. Les Capistes sont bien décidés à répéter inlassablement

et par tous les moyens leur refus du nucléaire. Et si les moyens ne changent pas, la détermination non plus. Bien qu'occasionnellement occultée par le combat contre les gendarmes et des épisodes judiciaires, comme le procès de Clet Ansquer, l'opposition à la construction de

la centrale reste en toile de fond de la guérilla de Plogoff.

Un train-train quotidien sans plus ni sans moins : s'il y a pas d'escalade de la violence, il n'y a pas non plus de « désescalade ».

Alain Le Bloas

Plogoff : la guerre d'usure

Plogoff a connu hier la même activité que les jours précédents, avec barrages et dépôts nocturnes d'ordures aux emplacements des mairies-annexes et manifestation de 17 h avec jets de pierre et grenades lacrymogènes. La camionnette-mairie de Cléden, chassée de son parking par le marché mensuel, a dû stationner sur le parking de la mairie.

A Primelin, les anti-nucléaires ont déposé les branchages enchevêtrés qui encombraient la place de l'église sur le site de stationnement de la mairie-annexe.

Bien que le nombre de manifestants était moins important hier à Plogoff (2 à 300) les opposants au nucléaire restent bien déterminés à affirmer leur refus.

Blessée mercredi à Quimper lors d'une charge de C.R.S. Mme André porte plainte

QUIMPER. — « Ce ne sont pas des cailloux, mais des coups de matraque de C.R.S. que j'ai reçus, mercredi, à la manifestation, rue du Palais ».

Mme Marie-Françoise André, née Savin, 31 ans, originaire de Primelin, femme de ménage, demeurant 29, rue de Kerjestin, à Penhars, a porté plainte hier après-midi, au commissariat de police de Quimper, pour coups et blessures volontaires.

Lorsque les forces de police

ont chargé, elle discutait avec un commissaire. La jeune femme affirme avoir reçu des coups de pieds et de matraque dans les jambes et sur la tête.

Treize points de suture ont été nécessaires pour soigner ses plaies.

Après avoir été soignée elle est retournée chez elle, vers 21 h.

Personne n'avait alerté son mari, alors qu'elle avait demandé aux policiers de le faire. C'est pour cela qu'elle porte plainte.

Plogoff : onze interpellations



Plogoff ne s'anime guère que vers le milieu de l'après-midi. Par vagues successives, jeunes et moins jeunes se hâtent vers la croix de Trogor. Combien étaient-ils vendredi ? Probablement 5 à 600. Rien ne laissait prévoir des affrontements, et en notre for intérieur, nous pensions candidement que la fin de l'office serait aussi calme que la veille.

Brusquement, vers 16 h 55, alors que tout était paisible, mais que les camions des gardes mobiles ronflaient déjà, un cocktail Molotov tomba juste derrière un des véhicules des forces de l'ordre.

Dès lors, tout s'enchaîna à une telle vitesse qu'il est absolument impossible de décrire exactement ce qui se déroula. Des grenades lacrymogènes se mirent à pleuvoir de tous côtés. Les unes lâchées par l'hélicoptère, qui tournoyait inlassablement depuis une demi-heure dans le ciel, les autres tirées par les hommes protégeant les mairies annexes.

Les gendarmes - dont certains s'étaient dissimulés dans la nature, à quelque distance de la route - entamaient un mouvement tournant, pour

prendre les manifestants en tenaille. La manœuvre devait réussir, et rapidement plusieurs jeunes gens furent pris par des gendarmes mobiles. Nous fûmes à ce moment témoin de scènes particulièrement pénibles.

(Photo E. LE DROFF)



"Télégramme"
01.03.80

Plusieurs blessés

Jamais, depuis le début de l'enquête d'utilité publique, la tension n'avait été aussi vive que vendredi soir à Plogoff, où l'on commentait sans aménité les interpellations et la vigueur de l'intervention des forces de police. La nervosité de la population était évidente. Dénonçant le caractère prémédité de l'opération des gardes mobiles, chacun craignait les « réactions » qu'elle risquait de susciter les jours prochains.

Mme Amélie Kerloch, qui accompagna le maire à Pont-Croix, affirmait qu'elle avait « reproché » au colonel Charlot la « brutalité » des gendarmes mobiles.

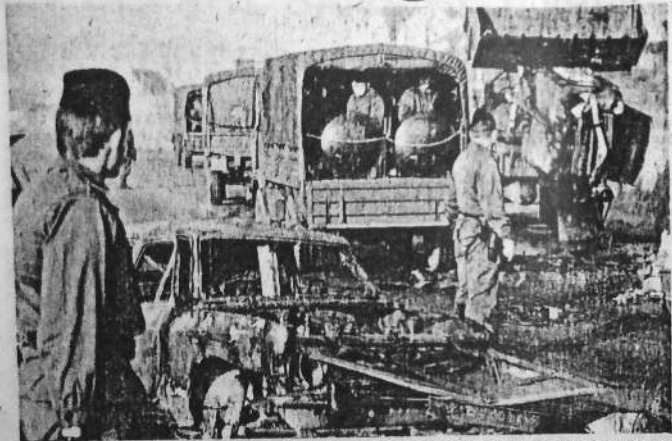
« Plusieurs femmes ont été matraquées et frappées à coups de pied sous mes yeux. C'est notamment le cas de Mme Coatmeur, du Dreff. D'ailleurs il y a au moins cinq ou six blessés. Comment voulez-vous que les gens gardent leur calme dans ces conditions ? »

Quatre gendarmes blessés

La préfecture a annoncé hier soir que quatre gendarmes avaient été blessés au cours des incidents.

Trois d'entre eux sont légèrement atteints, mais pour le quatrième qui a été transporté par hélicoptère à l'hôpital des armées de Brest, on craignait la fracture d'un bras.

Réapparition des barrages



(Page 5)

Les gendarmes mobiles ont déblayé, samedi matin, les barrages installés au Loch. (Photo E. Le Droff)

"télégramme"

03.03.80

Le combat de Plogoff "le Hatun"

GRENADES lacrymogènes, barricades, jets de pierres, cocktails Molotov, hélicoptère tournant à faible altitude, camions toutes sirènes hurlantes prenant à revers quelque quatre cents manifestants, onze interpellations, une quinzaine de blessés, dont quatre gendarmes mobiles, telle est la relation faite — discrètement — par la presse après les violents affrontements qui se sont déroulés vendredi et samedi derniers à Plogoff. Si des événements identiques avaient eu lieu dans un arrondissement de Paris, il est probable que l'ensemble des médias audiovisuels auraient vibré tout le week-end au rythme de ces incidents. En la circonstance, il ne s'agit que d'un cap fort lointain perdu dans cette Bretagne profonde que connaît mal une majorité de Français et qu'ignore l'establishment de la capitale... Il est dès lors singulier que le procureur de Quimper, en audience des flagrants délits, ait pu évoquer « le parti pris de la presse dans cette affaire ». De quelle presse parlait-il ?

L'ENJEU, on le sait, est l'installation d'une centrale nucléaire sur la commune de Plogoff. Le gouvernement, en raison des difficultés d'approvisionnement énergétique, a arrêté un ambitieux programme d'installation de centrales nucléaires. Nous avons ici, à plusieurs reprises, exprimé notre opinion sur ce choix, qui nous paraît réaliste. Est-ce à dire pour autant que le pouvoir doit imposer par la force la construction d'une centrale dès lors que ses techniciens se sont déterminés sur un site ? On relèvera également qu'il y a quelques semaines une enquête du *Nouvel Economiste* — un hebdomadaire qu'on ne saurait taxer d'irresponsable et de gauchiste — secoua le ministère de l'Industrie et son patron, André Giraud. Il ressortait de cet article qu'au-delà du débat passionnel — les « pro » contre les « antinucléaires » — le pays n'était pas à l'abri d'un autre risque : tout simplement que nos usines ne marchent pas ! Peut-être sommes-nous, en effet, en train de nous agiter autour des « cathédrales de l'an 2000 », lesquelles ne rendront jamais grâce au dieu nucléaire... Et si nos responsables maîtrisaient l'atome comme Raymond Barre maîtrise les prix ? Une question qui laisse rêver.

Il faudrait peut-être que le pouvoir marque, ici comme ailleurs, plus de modestie et moins d'arrogance. Moins de mépris aussi pour les habitants de la pointe du Raz : Que des élus socialistes et giscardiens aient éprouvé samedi le besoin d'aller ensemble exposer leurs inquiétudes au préfet de Quimper, voilà en tout cas un signe qui ne devrait tromper personne sur la gravité de la situation dans le Finistère-Sud. La tension est grande à Plogoff et elle s'appuie sur des hommes et des femmes qui mènent un combat culturel autant qu'antinucléaire. Le gouvernement ne veut pas le comprendre. On voit mal comment il pourra renouer un dialogue avec une population qui a de plus en plus le sentiment de résister, non à une « politique énergétique », mais à une provocation.

Plogoff : neuf anti nucléaires en justice

JEUDI prochain à Quimper, neuf opposants à la centrale nucléaire de Plogoff passeront en justice. C'est le premier bilan d'un début de week-end houleux, au cap Sizun, dans le Finistère. Un premier, car la tension monte dans la petite commune de la baie des Trépassés, à peine calmée par la journée dominicale, la seule de la semaine où les « mairies annexes » et les dossiers de l'enquête publique pour la centrale ne font pas leur apparition quotidienne. C'est que rien ne va plus à Plogoff.

Cocktails Molotov contre grenades lacrymogènes, injures contre charges policières : l'enquête se déroule dans un climat

de guérilla. Dans la nuit de vendredi à samedi, juste après un violent accrochage avec les forces de l'ordre, les manifestants, qui depuis près de cinq ans s'opposent à l'implantation d'une centrale, ont un peu partout sur les routes du cap dressé des barricades et samedi matin cinq cents Plogoffites, jeunes et vieux, attendaient de pied ferme les gendarmes mobiles et leurs mairies. La deuxième nuit des barricades de Plogoff ; la première s'était déroulée le 30 janvier, au moment de l'ouverture de l'enquête. Le village ne veut pas de la centrale : il ledit de plus en plus haut, de plus en plus fort devant des forces de l'ordre de plus en plus nerveuses. Et, dans le Finistère, désormais, tout le monde redoute l'issue du combat.

P. 29

23



• Leur avocat ayant obtenu un délai pour préparer leur défense, les neuf personnes présentées samedi devant le tribunal correctionnel de Quimper en audience de flagrant délit, seront jugées jeudi. Le mandat de dépôt ayant été maintenu pour huit personnes, elles attendront donc en détention la date de leur procès.

"Félégramme"

Huit manifestants maintenus en détention en attendant le procès

- 04.02.80.

depuis quatre semaines, tous les matins et tous les soirs, les forces de l'ordre sont harcelées. On se lamente sur les manifestants, mais pas sur les gendarmes ». Cette remarque fut accueillie par un éclat de rire dans le public, ce qui provoqua chez le président une menace de faire évacuer la salle.

Le procureur conclut, s'adressant aux juges : « Jusqu'à présent vous êtes allés dans le sens de la clémence, alors que là-bas c'était l'inverse. Cette nuit, on en est arrivé à une tentative de destruction du pont du Loch à l'explosif. Mettez ces gens à l'abri pour qu'ils n'aient pas envie, demain, de retourner sur les barricades. Méfiez-vous, le sang risque de couler un de ces jours ».

« Un maigre dossier »

Me Riou, défenseur, devait déclarer : « Il est bien maigre le dossier contre mes clients, dossier dans lequel je relève la déposition d'un gendarme : « On a vu des gens fuir devant les forces de l'ordre. C'est donc qu'ils avaient quelque chose à se reprocher ». Ne serait-il pas plus juste de dire que les manifestants avaient peur des forces de l'ordre et qu'ils fuyaient aussi les gaz lacrymogènes ? »

Pour terminer, il a demandé la main-levée contre le mandat de dépôt. Le tribunal ne l'a que partiellement suivi, puisque seul M. Bernard Guyader a été libéré. Pour les huit autres personnes, le mandat de dépôt a été maintenu.

OF.

Un réquisitoire sévère

Dans un réquisitoire sévère, le procureur a condamné l'attitude des manifestants de Plogoff : « Cette affaire dure

Sept nouvelles interpellations dans la nuit

UN DÉPART SANS HISTOIRES DES FORCES DE POLICE

PLOGOFF. - La population de Plogoff commentait, hier matin, avec une certaine passion, les événements survenus sur place et dans les communes des environs avant le lever du jour : l'arrestation à leur domicile de sept Capistes.

Vers 6 h, hier, des forces de police ont encerclé plusieurs villages de Pont-Croix, Clédén-Cap-Sizun, Plogoff, Goulien et Beuzec-Cap-Sizun.

Ensuite, avec le concours d'un officier de police judiciaire, des fouilles ont été entreprises dans des domiciles, suivies d'arrestations. Sept personnes au total ont été interpellées : Daniel Donnard (Clédén-Cap-Sizun), son frère Al-

bert (Pont-Croix), Jean-Yves Collin (Plogoff), Jean Férénez (Goulien) et trois frères Mens, de Kervigoudou, en Beuzec-Cap-Sizun.

Selon des informations recueillies sur place, un lien serait établi entre ces arrestations et le passage à tabac, le week-end dernier, dans un dancing de Pont-Croix, d'un gendarme mobile hospitalisé ensuite à Brest.

A Plogoff, on s'est naturellement étonné de la manière dont ces arrestations ont été opérées : de nuit, après une fouille systématique des domiciles des interpellés (chez certains d'entre eux, on a trouvé un fusil de chasse...), avec un déploiement de forces assez important. « A qui le tour

demain ? », interrogeait une représentante du comité de défense.

A 17 h, à Trégor, le départ des gendarmes mobiles et des maires annexes s'est déroulé dans un calme tout à fait inhabituel. L'hélicoptère survolait la scène de très haut. Les manifestants se trouvaient très près des forces de police. Il n'y a pas eu le moindre jet de grenades lacrymogènes ou de pierres.

En regagnant le bourg, les gens de Plogoff s'interrogeaient surtout sur l'attitude à adopter, demain, jeudi, à Quimper, au moment du procès des personnes interpellées la semaine dernière à Plogoff.



Lundi soir, à Saint-Guénoé, pour empêcher les camions d'avancer, un manifestant s'est allongé devant la convoi, sous les roues du véhicule de tête.

Perquisition ?

A Plomeur, des témoignages contradictoires

PONT-L'ABBÉ. - Un manifestant de Saint-Guénoé, M. Robert Cléach, artisan menuisier à « Pen-An-Henn », route de Trefflagat en Plomeur, nous a confié :

« Ce mardi matin à 8 heures, huit gendarmes sont venus perquisitionner chez moi. Quatre d'entre eux, pistolet-mitrailleur au poing, sont restés à l'extérieur, face aux fenêtres de la façade de ma maison. Les autres ont fouillé partout chez moi, y compris dans la chambre de mon fils, âgé de 3 ans, qui heureusement ne s'est pas réveillé. On avait, en effet, vu la veille à Plogoff, dans ma voiture, Jean-Yves Collin, l'un des hommes qui ont été interpellés dans le courant de la même nuit. Les gendarmes m'ont dit qu'ils n'avaient pas besoin de mandat de perquisition et ils sont revenus cet après-midi, voulant me faire signer un papier sur lequel était inscrit que

ne se trouvent chez moi ni armes, ni M. Collin. »

Nous avons interrogé hier soir les gendarmes, qui ont déclaré : « Il ne s'est rien passé ce matin chez M. Cléach. »

M. RAYMOND-PIERRE NEVEU (8 bis, rue A.-de-Mussel, Quimper) : « Le Cap sera si nécessaire pacifié au lance-flamme parce que les franc-maçons connaissent les classiques du catholicisme... »

LES SECTIONS DU FINISTÈRE DE LA LIQUE DES DROITS DE L'HOMME - s'indignent des méthodes utilisées lors de l'interpellation de Marie-Laurence Philipponneau et souhaitent que « tout l'éclaircissement soit apporté sur cette affaire ».

05.03.80

- D.F. 07/03/80 APRÈS LA « FRONDE » PACIFIQUE DES GENS DE PLOGOFF

Violences jusqu'au palais de justice de Quimper

Le procès de neuf Plogoffites jugés hier par le tribunal de Quimper a pris, en fin d'après-midi, un ton inattendu. Le procureur de la République s'estimant outragé par M^e Choucq, avocat, a demandé une suspension d'audience. Le public qui assistait au procès est alors sorti sur les marches du palais et a insulté les C.R.S. Ceux-ci ont alors chargé jusqu'à l'intérieur du palais de Justice, dans la salle d'audience. Dans les rues de la ville, ensuite, les forces de police ont poursuivi les manifestants, créant des scènes de panique. Pour outrage à magistrat le tribunal a suspendu M^e Choucq pour dix jours, renvoyé le procès au 17 mars et maintenu les inculpés en détention.

Photo ci-contre : dans quelques secondes, les forces de l'ordre vont charger les manifestants qui s'étaient massés sur les marches du palais de Justice.

(Photo Noël Guiriec)

(Lire page 6)



Un procès marathon ponctué d'incidents

- L'audience est reportée au 17 mars
- Les inculpés restent détenus
- M^e Choucq suspendu pour dix jours

JOURNÉE CHAUDE HIER A QUIMPER

QUIMPER. — Avec neuf accusés jugés en audience de flagrant délit hier après-midi, on s'attendait à un procès-marathon, mais tout de même... commencé à 15 h devant un tribunal présidé par M. Bonnardeau, ce procès avait à peine épuisé à 18 h le premier volet (l'audition des témoins de l'accusation) de la première affaire.

Il faut savoir en effet que d'une part comparaissent les six personnes interpellées lors de la rafle policière du vendredi 29 février (Clot Carval, Yves Carval, Philippe Quéré, Vincent Pergolizzi, Philippe Donnat et Bernard Guyader, le seul prévenu libre) et que, d'autre part étaient poursuivies trois autres personnes prises lors de la nuit des barricades du 1^{er} mars (Pascale Boubour, Jean-Pierre Kergoat et Alain Le Lagadec).

A la suite de tout cela et après l'audition de très nombreux témoins à décharge, étaient prévus un réquisitoire global du procureur, M. Constant, et les plaidoiries de Me Riou, Me Choucq et Me Mignard.

C'est devant une salle archicomble que s'ouvrirent les débats, le commissaire Gourlain ayant laissé entrer de l'extérieur sans filtrage aucun autant de spectateurs que pouvait en contenir la salle d'assises requise pour la circonstance.

Motif des poursuites : « Avoir participé à une action concertée menée à force ouverte par un groupe » pour deux des prévenus ; « Avoir continué de participer activement à un rassemblement », pour les quatre autres, inutile de s'apaiser outre mesure sur le cas de chacun. Dans leur quasi-totalité, les prévenus ont une défense identique : « Je n'ai jamais eu de lance-pierres sur moi et je n'ai jamais lancé de cailloux » (Clot Carval) ; « Un gendarme m'a dit : Toi, on t'a pris parce qu'on nous l'a demandé »

(Vincent Pergolizzi) : « Quand les C.R.S. ont chargé, je me suis fait geuler » (Philippe Donnat) : « J'ai été chopé, je suis là » (Philippe Quéré). Seul Yves Carval reconnaît avoir « jeté des cailloux à travers la fumée des lacrymogènes ».

Le président : « Dans quelle direction ? »

Le prévenu : « Pas dans celle des manifestants, bien sûr ! »

Le président : « Pourquoi ? »

Yves Carval, tendu et très ému : « Pour défendre la cause, mon gagne-pain ».

Un peu plus tard, pour expliquer son arrestation par les gendarmes, il dit : « Il en venait de tous les bords. C'était une fuite. Tout le monde était pris de panique ».

A un moment le procureur sort un plan des lieux qu'il dépose sur le bureau du tribunal. Commence alors un premier conciliabule de vingt minutes entre le président, ses assesseurs, Philippe Le Quéré et les trois avocats. Dans la salle on s'impatiente. Notamment sur le banc de la presse où l'on s'étonne de ces apartés alors que l'audience est publique.

16 h 15 : le défilé des témoins à charge commence enfin.

C'est en termes précis que le capitaine Le Teno, embarqué le 29 février en tant qu'observateur dans l'hélicoptère de la gendarmerie, décrit l'opération qui aboutit aux heurts violents que l'on sait et à onze interpellations. Il parle de « crête militaire », de « glacis nord », d'une vallée où étaient regroupés des forces de l'ordre prêtes à intervenir, d'un champ apparemment délimité d'avance comme étant celui de la « rafle », des sommations d'usage, etc. Un rapport minuté pour lequel il s'adde de notes que Me Choucq lui demande de déposer entre les mains du président Bonnardeau.

Une succession de conciliabules

Second conciliabule autour des notes en question. Il dure un quart d'heure. Toujours sans que personne n'en saisisse rien dans la salle. Arrive alors le gendarme Selaun qui, le 29 février, était chargé de faire les sommations. Même incident, troisième concilia-

- Ouest-France
07/03/80 -

bule. C'en est trop pour la défense. M^e Mignard, au nom de ses confrères, dépose des conclusions : « Ce qui se passe est à la fois réconfortant et ennuyeux. Réconfortant car cela témoigne de l'application du tribunal à comprendre. Ennuyeux car une audience doit être publique. Ce n'est pas possible de continuer ainsi ».

Pour M^e Mignard, c'est la procédure choisie qui est en cause, celle du flagrant délit qui est, dans le cas présent, « vicieuse, mauvaise et néfaste ». Conclusion de l'avocat : « Ou bien nous continuons d'instruire seulement les faits ou bien nous renonçons à ce procès qui nous retarde, ou bien le tribunal peut décider un supplément d'information avec mise en liberté immédiate des prévenus, ce qui leur est reproché n'étant tout de même pas si grave ».

« La procédure choisie espère-t-elle être rejetée ? Parce qu'il est gênant ? », rétorque le Procureur. Commentaire de M^e Choucq : « Gênant de par sa dimension, oui ». Deux minutes plus tard, le tribunal a tranché : l'audience reprend dans les mêmes formes qu'auparavant. Et l'on voit cette scène quasi surréaliste : les vingt journalistes monter vers le bureau du président et se pencher à leur tour sur le fameux plan, au milieu des neuf accusés, de leurs défenseurs, du procureur et de quelques curieux venus du public.

Les témoins de l'accusation surpris ensemble

A 17 h 10, le défilé des témoins à charge recommence. Plusieurs fois le gendarme Burin évoque le « ratisage » dont lui et ses collègues avaient été chargés. Le gendarme Simon préfère, lui, parler d'une « mission d'aller récupérer les meneurs d'une manifestation ». Tous deux affirment reconnaître un porteur de fronde ou un lanceur de cailloux dans tel ou tel prévenu, ce que nient en bloc ceux-ci.

Survient alors l'incident le plus violent. M^e Choucq sort de la salle suivi de l'huissier-audencier. Un peu plus tard, il est de retour dans le prétoire et accuse :



20 h 30 : les manifestants se sont assis sur les allées de Locmaria. Les C.R.S. ont tenté, en vain, de les mettre debout...

« Dans la salle des témoins, j'ai fait constater que gendarmes entendus et non entendus étaient ensemble ». Se tournant vers M. Constant : « Voilà une action concertée ».

« Ce n'est pas possible... »

Suivent les témoins de la défense. Des femmes en majorité. Des témoignages sur les faits, sévères. Quelques exemples.

« Je les ai vu battre un homme de 65 ans. C'était la panique cela a été si rapide qu'on n'a pu rien comprendre ».

« Je suis traumatisé pour le reste de mes jours. Les camions arrivèrent à une vitesse folle. J'ai vu un jeune, le dos nu, la matraque tombait dessus. C'était horrible, j'espère ne plus voir une pareille à Plogoff ».

Et puis : « Sachez monsieur le prési-

dent, il n'y a ni colère, ni haine en nous. Mais du chagrin à la vue de ce qui se passe ici à Plogoff ».

Enfin le témoignage de cette femme de 70 ans.

« Les gardes mobiles traitaient des jeunes gens. Croyez monsieur, dans mon cœur de mère, cela n'a fait qu'un tour. Un des gardes m'a vu avancer la tête et m'a traité de S... Il m'a craché à la figure. Jamais les jeunes qui sont là devant vous dans le box des accusés, n'auraient osé dire une chose pareille... ce n'est pas possible que des Français disent cela ».

Applaudissements dans la salle. La femme : « Monsieur le président, ils avaient le visage de chien enragé ».

Le président : « Allons, allons madame, soyez mesurée, ce sont des hommes... »

« A plusieurs reprises aussi le président Bonnardeau demandait aux témoins s'ils avaient entendu dire qu'il y avait des jets de

pierre à Plogoff ». Réponses en majorité négatives.

On parlera aussi de « l'action préméditée » de la part des forces de l'ordre, lors de cette soirée.

Outrage à magistrat

Incident grave, à l'issue de l'audition des témoins de la défense. Le procureur de la République donne lecture de deux lettres de personnes s'étant trouvées sur les lieux ce même soir. L'un des témoignages est signé M. Le Bras.

« Je veux prouver par là, qu'il n'y a pas eu violence », dit le procureur, M. Le Bras, en effet, après avoir été contrôlé avait été relâché ».

M^e Choucq : « Je ne veux pas croire qu'un lien de parenté entre M. Le Bras et un représentant du parquet ait quel que ce soit »

(suite) →
- 27

voir dans le fait que M. Le Bras ait été relâché ».

Le procureur : « C'est un outrage à magistrat, je demande l'intervention du bâtonnier, une audience et une sanction disciplinaire immédiates ».

La suspension de l'audience en cours était toute aussi immédiate.

Un avocat jugé sur-le-champ pour outrage à magistrat

Incident grave à la fin de l'audition des témoins de la défense, alors que le procureur avait achevé la lecture de deux lettres. Les auteurs de celles-ci affirmant avoir été contrôlés, puis relâchés par les gendarmes, ne faisant état d'aucune violence.

M^e Choucq intervient alors. « J'ose croire que ce n'est pas le lien de parenté de l'un des auteurs avec un membre du parquet qui lui a valu cette mise en liberté », provoquant une violente réaction du procureur qui s'exclame : « C'est un outrage à magistrat ». Une suspension de séance d'une heure et demie, et au cours de laquelle une violente charge de police dispersa, à coups de crosses et de matraques, les manifestants massés devant le palais, en poursuivant même jusqu'à l'intérieur du bâtiment où le public avait repris les slogans de l'extérieur.

La suspension s'achevait sur la décision du tribunal de juger M^e Choucq, du barreau de Nantes, en audience de flagrant délit.

Après cinq minutes de délibéré, M^e Choucq a été condamné à 10 jours de suspension.

M^e Choucq a été défendu par M^e Ignard, M^e Le Bihan et le bâtonnier Le Thos.

La totalité des avocats ont manifesté leur colère dans les couloirs. Ensuite, symboliquement, plusieurs d'entre eux sont entrés en robe dans le prétoire.

Peu avant 22 h, M^e Ignard et Riou, refusant de plaider, dans ces conditions, demandent le renvoi du procès des manifestants.

L'avocat de Plogoff interdit de défense

"Libération" 03/10/80

AFFAIRE CHOUQC

Les avocats de Rennes appellent leurs confrères de l'Ouest à se réunir lundi pour manifester

LA SUSPENSION de dix jours infligée, en audience de flagrant délit à Quimper, à M^e Choucq, défenseur des manifestants de Plogoff, continue à susciter les réactions des avocats.

À Rennes, le conseil de l'Ordre des avocats a condamné, à son tour, l'emploi « pour le moins irréflicé (...) d'une procédure inédite devant les juridictions de droit commun ». Parallèlement, les avocats rennais, réunis en intersyndicale, ont invité leurs confrères de l'Ouest à venir, lundi prochain, manifester dans l'enceinte du palais de justice de Rennes, siège de la cour d'appel devant laquelle l'affaire doit venir dans une quinzaine de jours.

À Poitiers, les avocats près la cour d'appel, réunis en assemblée extraordinaire présidée par le bâtonnier, ont décidé à l'unanimité de se considérer comme suspendus dans les mêmes conditions que M^e Choucq. Ceci jusqu'au 17 mars. À Nice, les avocats ont quitté mercredi la salle d'audience, en solidarité avec leurs confrères de Quimper et de Nantes.



Les accrochages entre manifestants et CRS n'étaient toujours pas terminés jeudi à 22 heures aux abords du Palais de Justice de Quimper. (Photo AFP).

OCCUPATION

Quimper: la violence arbitraire

Plogoff
la provocation
centraliste

- O.F. 07/10/80 -

Grève demain des avocats de Morlaix

Les avocats au barreau de Morlaix, réunis en assemblée générale hier lundi, ont adopté une motion dans laquelle on lit notamment qu'ils se déclarent solidaires de leur confrère nantais M^e Yann Choucq ; ils constatent avec tristesse et colère que « les droits de la défense sont systématiquement et progressivement méprisés à l'extérieur et à l'intérieur des prétoires et décident de tout mettre en œuvre pour que cessent de telles pratiques et se déclarent prêts à unir leurs efforts à ceux des autres barreaux pour une action commune contraire et, à cet effet, de faire grève le mercredi 12 mars, à titre d'avertissement ».

- O.F. 11/10/80

Violences - O.F. 07103/80

jusque dans le palais

QUIMPER. — La fronde des gens de Plogoff hier matin dans les rues de Quimper, sous les fenêtres du préfet, aux portes du palais de justice ou même dans la cour de l'évêché n'avait rien d'une récréation, même si la manifestation prenait des allures bon enfant. Et de cette journée chargée en événements (le long procès de l'après-midi, de la soirée, et même de la nuit, la manifestation et les incidents de 18 heures) c'est sans doute cette marche symbolique des tiéris de

Plogoff, brandissant tous un lance-pierres et demandant la prison, qui restera l'expression dérisoire et tragique d'un combat inégal, incompris par ceux qui ne le vivent pas, sans autre issue apparent que la raison du plus fort.

Dans les rues de Quimper, les passant regardaient intrigués les gens de Plogoff.

Dans l'après-midi, environ 2 500 manifestants entouraient le palais de justice.

de justice de Quimper



c'est la rue, les manifestants sont repoussés sur les marches de l'entrée du palais de justice.



En fin de soirée, vers 20 h, plusieurs affrontements sérieux, suivirent la charge de la police à l'intérieur du palais de justice, où pleuvaient sur qui se trouvait là, les matraques des C.R.S.

En réponse, des jets de pierres et un sit-in allée de Locmaris. Pendant ce temps-là, se déroulait dans une ambiance angossante le procès des interpellés, truffé de nombreux incidents.

Charge de police à l'intérieur du palais

Durant la suspension de séance et en attendant que les avocats choisis par M^e Choucq pour assurer sa défense arrivent, de graves incidents se sont déroulés devant le palais de justice.

A ce moment des personnes qui se trouvaient dans la salle d'audience sont sorties de cette salle et se sont rendues au sommet des escaliers donnant sur la cour du palais. Ils n'étaient pas armés, mais ont lancé quelques cris.

A ce moment les C.R.S. se sont retournés vers eux et les ont poursuivis jusqu'à l'intérieur même du palais en portant des coups de matraques et de crosses de fusils. Le président du tribunal assistait absolument stupéfait à la fin de cette charge.

Les Plogoffites étaient venus avec des frondes accrochées à leur cou pour soutenir leurs compatriotes comparaissant devant le tribunal de Quimper.

Quimper : le procès de Plogoff provoque de vifs incidents

"Le Matin" du 07.03.80

L'un des avocats de la défense est suspendu pour dix jours • L'affaire est renvoyée au 17 mars

Une salle comble, un palais de justice en état de siège, CRS d'un côté, manifestants de l'autre : le tribunal correctionnel de Quimper (Finistère) où comparaisaient en flagrant délit neuf personnes arrêtées lors des incidents qui s'étaient déroulés dans la ville le 29 février dernier, a vécu hier une journée tout à fait inhabituelle. Au cœur de cette journée, bien sûr, Plogoff, dont pas mal d'habitants avaient fait le déplacement. De multiples incidents de procédure, dont le dernier conduira à une suspension d'audience : en effet M^e Choucq, un des avocats de la défense, insinuant qu'un parent d'un magistrat de Nantes interpellé à Plogoff à la même manifestation que les prévenus avait été relâché, le procureur demande que ces propos fassent l'objet d'une sanction disciplinaire. M^e Choucq est alors condamné à dix jours de suspension, tandis que l'affaire est renvoyée au 17 mars.



« Nous sommes tous coupables... » C'est ce qu'ont voulu dire les femmes de Plogoff en brandissant des frondes devant la préfecture de Quimper, hier après-midi

De notre envoyé spécial à Quimper

RUDE journée pour le président Bonardeau ! Juger en flagrant délit neuf prévenus, accusés « d'actions concertées à force ouverte, de violences, voies de faits et destructions », avec dans ses dossiers des rapports de gendarmes mobiles, deux lance-pierres et un morceau d'ardoise, ce n'est déjà pas si simple. Quand, en plus, il faut juger dans une ambiance fiévreuse comme celle qui régnait hier à Quimper, cela ne facilite pas les choses...

Sur les neuf prévenus, le président en a d'abord regroupé six. Ceux qui avaient été arrêtés le 29 février en fin d'après-midi, au cours d'affrontements relativement violents — mais avant la « nuit des barricades ». Yves et Clet Carval, vingt et cinquante-cinq ans, ainsi que Philippe Donnard, dix-huit ans, sont accusés d'avoir utilisé des

lance-pierres contre les gendarmes mobiles. Seul Yves Carval reconnaît avoir lancé des pierres — les autres nient : « Dans quelle direction ? », interroge le président. « Pas celle des manifestants, pardi ! », répond le prévenu, hilare. Avait-il admis qu'il a bien utilisé une fronde, celle justement dont le président se demande si elle n'appartient pas au jeune Donnard, puis qu'on l'a retrouvée à ses pieds. De toute façon, les policiers n'ont retrouvé que deux frondes : ou il en manque une, ou il y a un prévenu de trop.

Les quatre autres prévenus, eux, n'avaient pas de lance-pierres et nient avoir lancé des projectiles. Simplement, ils étaient présents lors des affrontements. « Il était impossible de s'en aller après les sommations. Nous étions totalement encerclés. En plus,

j'ai eu l'impression que j'avais été repéré et choisi par les gendarmes mobiles », explique Vincent Pergolizzi, vingt-deux ans, un écologiste niçois venu soutenir la lutte des Plogoffiens. Le tribunal l'interroge alors sur ce qu'il avait dans sa poche : « Une ardoise, je les ramasse pour les collectionner. » La pièce à conviction se révèle être, en effet, un malheureux petit bout d'ardoise qui, s'il avait été lancé, ne serait sans doute pas allé bien loin.

Philippe Quéré, vingt et un ans, de Quimper, reconnaît, lui, qu'il a lancé des pierres. Mais pas ce jour-là. Enfin, Bernard Guyadec, vingt-quatre ans, de Trémoc — seul prévenu libre —, affirme n'avoir commis aucune violence et conteste formellement le rapport de gendarmerie qu'on lui lit et qu'il a re-

fusé de signer.

Dans la soirée, l'ambiance se détériore brusquement à l'intérieur du tribunal. On bascule presque dans le drame. Vers 20 heures, les premiers incidents éclatent à l'extérieur, à propos, semble-t-il, d'une barrière déplacée : lirs de grenades lacrymogènes ; les policiers avancent au pas derrière leurs motopompes qui arrosent les quais. En une demi-heure de petits affrontements, la foule finit par se disperser. Mais il reste toujours quelques centaines de manifestants groupés de l'autre côté de l'Odéon. Ceux qui se trouvent sur les marches du Palais sont chargés brièvement, mais brutalement.

A l'intérieur, l'audience est brutalement suspendue par M^e Choucq, dans un dessein

compréhensible et qui peut se ramener à cette seule question : les arrestations de Plogoff ont-elles été opérées en toute sérénité ? M^e Choucq, donc, s'exclame à propos d'un homme arrêté à Plogoff : « Je ne veux pas croire qu'un lien de parenté entre M. Lebraz et un membre du ministère public ait joué en quoi que ce soit dans le fait qu'il ait été relâché. » Le procureur Constant bondit et, rouge de colère, hurle à l'outrage à magistrat.

L'audience est donc suspendue. Elle reprend deux heures plus tard. M^e Choucq est défendu par le bâtonnier en exercice M^e Thos, et un ancien bâtonnier, M^e Lebihan, et son confrère M^e Mignard. Malgré leur talent, et « les bruits de bottes désagréables », M^e Choucq, du

barreau de Nantes, est condamné à dix jours de suspension. Cette décision extraordinaire n'avait pas été prise depuis quinze ans. D'habitude, ces affaires sont réglées au sein même du barreau. Bien évidemment, sans sa pièce centrale, la défense ne peut plus exercer. Elle demande donc le renvoi de l'affaire à dix jours au moins, pour que M^e Choucq puisse plaider, mais introduit tout de même une demande pour que les prévenus soient remis en liberté. Le procureur Constant s'y oppose.

Finalement l'affaire est renvoyée au 17 mars. M^e Choucq pourra donc à nouveau plaider. Par ailleurs, le tribunal a maintenu les détentions, sauf pour l'écologiste niçois Vincent Pergolizzi.

-30 Jean-Yves Hucllet



"Libération"
13/03/80

Plogoff: l'enquête des commissaires notables



Heurts violents à Pont-l'Abbé

PONT-L'ABBE. — Hier, vers 18 h 30, à Pont-l'Abbé, s'était constitué un groupe d'opposants au projet d'une centrale nucléaire à Plogoff. Deux cents personnes environ avaient décidé de bloquer la route aux gardes mobiles qui, tous les soirs, reviennent de Plogoff et rentrent au centre du Douurdy à Loctudy où ils sont hébergés.

La rencontre entre les manifestants et les forces de l'ordre fut brève, mais aussi très violente. Elle eut lieu à la sortie de Pont-l'Abbé, sur la route de Loctudy. A peine les manifestants avaient-ils commencé à s'asseoir sur la route que les camions des forces de l'ordre ont forcé sur eux, stoppé juste devant le premier rang et

mis leurs sirènes à hurler. Puis, aussitôt, ils sont descendus, poursuivant avec leurs matraques les manifestants qui se sont dispersés rapidement sous les jets de grenades lacrymogènes lancées en grand nombre des camions. Ceux-ci se sont vivement frayés un chemin et ont pu rejoindre leur lieu d'hébergement à Loctudy.

Les manifestants, stupéfaits par cette violence soudaine et déterminée des forces de l'ordre, se sont rendus en cortège jusqu'à la gendarmerie de Pont-l'Abbé avant de se séparer dans le calme vers 19 h 30.

Bilan de la soirée : un marin de Loctudy matraqué a été blessé à la tête et conduit à l'Hôtel-Dieu de Pont-l'Abbé.

(O.F. 11/03/80)

Violent accrochage lundi soir à Pont-l'Abbé



Lundi soir, à Pont-l'Abbé, la rencontre entre les forces de l'ordre et les manifestants antinucléaires a été très violente : les camions ont forcé sur les manifestants qui venaient juste de s'asseoir. Poursuites avec matraques et jets de grenade lacrymogènes se sont produits immédiatement. Dans les rangs des manifestants, on déplore un blessé, M. Marcel Le Cossec, marin-pêcheur à Loctudy, blessé à la tête.

Les enquêteurs de Plogoff: «couillons ou polichinelles?»

L-31
"Libé." 13/03/80

PLOGOFF. — Une cinquantaine de personnes se rassemblent, hier, à partir de 16 h, près de l'église de Goullen, pour accompagner jusqu'au lieu ou station de la mairie annexé un cercueil en placoplatre, sur lequel était inscrit : « Cl-gil Goullien Irradié ».

Dans le cortège, des femmes portant le mantelet de deuil du Cap Sizun allaient « Jibill-nen », coiffe de deuil du pays. En tête, une grande croix de bois, avec la mention : « Enquête mascarade » et une gerbe de camélias et de terre.

Sur le parcours, les manifestants ont chanté le Requiem sous la direction d'un maître de chant aux allures de curé de campagne. La route était barrée par un cordon de gendarmes mobiles, à une centaine de mètres du cimetière. Le cercueil a alors été déposé à terre et les manifestants ont entonné avec beaucoup de voix et de conviction un cantique à sainte Anne. On a entendu ensuite dans un talkie-walkie accroché au dos d'un gendarme une voix interroger : « Alors, les voitures, on les laisse passer maintenant ou quoi ? ».

Un cantique en breton, puis la prière universelle « pour les gardes mobiles fatigués au bout de six semaines dans le Cap Sizun et pour les blessés ».

Encore un cantique et une nouvelle invocation, cette fois « pour le grand blessé qui se trouve actuellement à Brest ». (Il s'agit du garde mobile passé l'autre jour à tabac).

« L'officiant » a évoqué l'investissement de l'église locale il y a 70 ans par des soldats, avant d'entonner le Da feiz hoh tadou koz. Les manifestants ont insisté à plusieurs reprises pour se rendre jusqu'à la mairie annexée et rencontrer le commissaire-enquêteur Allouis.

« Nos intentions sont pacifiques, nous n'avons pas un caillou dans les poches ! ». Mais ils n'ont pas obtenu satisfaction, pas plus que, un peu plus tard, le maire, M. Jean Coader, qui intervenait dans le même sens. Ils ont encore chanté le Libera, puis un chant à la gloire de saint Goullien, le patron de la paroisse.

L'hélicoptère, salué par des « Voilà la mère poule ! », a survolé la scène plusieurs fois à basse altitude.

Le face à face avec les gardes mobiles a duré jusqu'au moment du départ de la mairie annexée. A ce moment, les femmes du cortège ont pris les fleurs de la couronne et les ont déposées à la boutonnière des gardes-mobiles. C'est sur cette scène pacifique que s'est achevée cette cérémonie pacifique.

Le champ de bataille

A Plogoff, pendant ce temps, le départ des mairies annexées était loin d'être pacifique puisqu'il donnait lieu à nouveau à des échauffourées particulièrement vives entre manifestants, 1 000 à 1 200 et forces de l'ordre.

Cailloux crépitant avec un bruit sec contre les boucliers ou casques des gendarmes mobiles, quelques bouteilles explosives enflamment le bitume, nuage de lacrymogène ensauvissant littéralement le village de Trogor, ne laissant derrière que yeux rouges par les gaz et toussottements crachoteux... Depuis six semaines que les accrochages se déroulent se-

DU VENT SUR LE CAP...

Les gaz lacrymogènes de la gendarmerie font retour vers l'envoyeur



Un ennemi inattendu : le vent.

(Photo Paul BILHEUX)

lon ce scénario, presque immuable, on commence à y être habitué.

Hier soir, toutefois, ils ont à nouveau pris une tournure plus vive en raison du vent qui s'est fait l'inattendu... allié des manifestants en faisant retour à l'envoyeur des gaz lacrymogènes.

Trois blessés légers

Les gendarmes ont alors eu recours à une vingtaine de grenades offensives avant de rembarquer pour leur séminaire de Pont-Croix. Des grenades qui ont donné à Trogor une dimension de véritable champ de bataille, durant dix minutes, avec les explosions sourdes des offensives claquant dans le ciel où tournoyait l'hélicoptère de surveillance.

Trois personnes ont été blessées parmi les manifestants ; deux ont été soignées chez le médecin, tandis que la troisième recevait des soins à la pharmacie communale.

Ce sont les seuls heurts d'une 43^e journée d'enquête qui aura, par ailleurs, été calme après les manifestations de la veille lors de la venue des commissaires enquêteurs.

Pour l'avant-dernière journée, c'est la section des Anciens Combattants de Plogoff qui appelle à son tour à manifester à Trogor, fixant rendez-vous à ses adhérents à 16 h en

mairie. Vendredi 14, dernier jour de l'enquête, le Cap sera en deuil à nouveau, comme au premier jour.

Le comité de défense a appelé toutes les personnes se sentant solidaires du combat de Plogoff, en Cornouaille et en Bretagne, à se joindre au mouvement. Le rassemblement est prévu à 15 h au bourg. Rassemblement qui se terminera au départ final des mairies annexées.

Le comité de défense précise qu'il laisse par ailleurs pour cette journée « Cap en deuil », la soin à chaque association de fixer la manière dont elle entend marquer sa solidarité.

Union sacrée du Mouvement vert à Paris autour des défenseurs de Plogoff

Mme Annie Karvaj, présidente du comité de défense de Plogoff, et Mme Anne-Marie Kerloc'h, adjointe au maire de la commune, ont donné hier à Paris, au siège du réseau des Amis de la Terre, à la presse parisienne, les raisons de leur action. Elles ont en quelque sorte provoqué l'union sacrée du « Mouvement vert ». Etaient réunis autour d'elles, en effet, les représentants des principales associations écologiques françaises, notamment ceux du N.E.P. (Michel Politzer) et de la Fédération française des sociétés protectrices de la nature.

- Ouest-France -
13/03/80

16/03/1980

Liberalum - O.F.

Cinq mille fidèles pour la dernière « messe »

« Démocratie française » à l'heure de Plogoff



Rien n'est terminé

Car il ne faut pas se faire d'illusions. Rien n'est encore terminé. Les Plogoffistes l'ont chanté avec naveté peut-être, mais détermination et on aurait tort de ne pas les prendre au sérieux. Ils se savent soutenus. Des municipalités, hier, avaient symboliquement fermé leurs portes, des lycéens manifestèrent à Concarneau, des commerçants du Pays bigouden avaient baissé leurs rideaux. Des élus municipaux de Brest, de St-Helain, de Rennes, de Ploumoguer, ainsi que des députés socialistes étaient présents.

Plogoff

– Des heurts violents

Pont-Croix

– Deux manifestants hospitalisés, deux journalistes molestés

Près de 50 000 manifestants antinucléaires à la pointe du Raz

Samedi, à Paris, plusieurs milliers de personnes ont défilé pour exprimer leur solidarité



A Paris, samedi, des affrontements ont éclaté entre des manifestants anti-nucléaires et les forces de l'ordre. Cinq personnes ont été blessées

Un journaliste de France-Inter porte plainte

À la suite des affrontements violents et sporadiques qui se sont déroulés vendredi après la manifestation de Pont-Croix, où sont cantonnées les forces de gendarmerie mobile, un journaliste de France-Inter, Hervé Dubois, violemment pris à partie par les gendarmes mobiles et des gendarmes locaux, a déposé une plainte samedi contre X pour destruction de matériel professionnel, violences et vol de micro.

Robert Gonidec, homme de dix-neuf ans, a été sérieusement blessé au cours de ces mêmes affrontements qui pendant une heure, dans les rues de Pont-Croix, ont tourné au règlement de comptes sans qu'apparemment aucun grade ne soit présent sur les lieux pour contrôler les nombreux débrayements des forces de l'ordre. Robert Gonidec était hier soir à l'hôpital de Douarnenez où l'on craignait qu'il ne perde un œil.

D'autre part, un jeune



Cinq à six mille manifestants
L'un des 'blessés hospitalisés d'urgence



**PLOGOFF:
UN PROCES
POUR "le Matin"
L'EXEMPLE**

Libération
18/03/80

6000 manifestants et 60 avocats pour les «neuf de Plogoff»

QUIMPER. — C'est vers 19 h, que les heurts violents ont commencé. « Ne tapez pas » crièrent quelques gradés mais les C.R.S. ont levé la matraque quand même et souvent gratuitement sous nos yeux.

Un homme, les bras en croix, a reçu une grenade en pleine figure. Il s'est écroulé sur la chaussée que balayait les canons à eau. D'autres personnes, dans le coin de la rue du Palais, bras levés, se sont fait copieusement matraquer. Des journalistes et un technicien d'Antenne 2, M. Alain Rault, ont également été molestés et blessés.

Lanhir Le Disloquer, membre du P.S.U. de Pont-l'Abbé, a été rossé. « A toi Disloquer tu vas avoir le raillon » lui a crié un gendarme quelques instants auparavant.

Un journaliste du C.F.J. (Centre de formation des journalistes) de Paris, M. Priestley, a été blessé à la tête « par une matraque » nous a-t-il précisé.

M. Christian Le Corre, électicien, 31 ans, habitant Penhors, a dû être d'urgence hospitalisé.

Les heurts devant le palais de justice ont duré quelques minutes seulement.

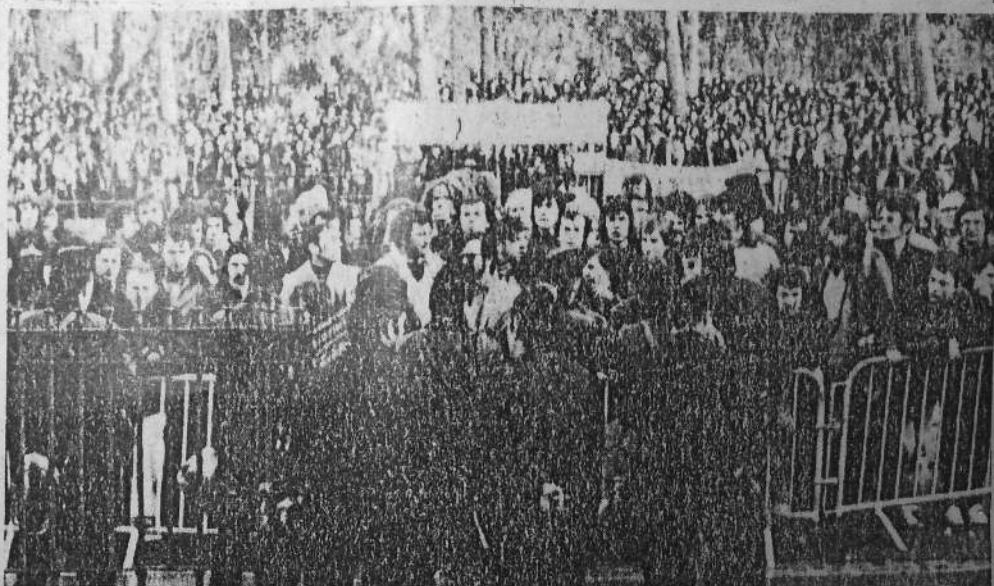
Déjà l'après-midi avait été émaillé de plusieurs incidents devant le palais de justice, alors que sur les allées de Locmaria les quelque 400 personnes présentes, à 15 heures, allaient vite atteindre 5 à 6000 manifestants.

A 15 heures, une pancarte s'élevait allée de Locmaria : « Dégagez pour toujours, ce sera mieux pour tout le monde ». Puis suivent slogans (« C.R.S. au mazout », « Libérez nos camarades »). Et chansons.

A 16 heures, 2 000 manifestants, à 17 h 3000 scandent : « Libérez les otages ».

17 h 30 : un incident sérieux. Une femme s'accroche aux grilles du palais. Elle est dégagée de force. Quelques bouteilles pleuvent. Les barrières sont alors jetées par les manifestants dans l'Odéa et aussitôt remplacées par les policiers.

Le commissaire Gourrain répète : « Pas de ténalon ».



18 h 45 : 6 000 à 6 500 manifestants scandent « C.R.S. au mazout », on entend des sifflets.

Quelques jets de bouteilles et de pierres. Et les canons à eau s'avancent jusqu'au pont Bailly, balayant tout. Un tir de grenades lacrimogènes, particulièrement fourni, disperse momentanément les manifestants regroupés au fond de l'allée de Locmaria. Quelques groupes tentent de s'éparpiller et de gagner les portes cochées. Des carreaux sont cassés dans les maisons longeant le quai de l'Odéa.

19 h 10 : deux ambulances emmènent deux blessés.

20 h : à côté de notre rédaction, rue René-Madec, des groupes de personnes sont poursuivis

par des C.R.S. Coups de matraque, coups de sifflet du chef, des C.R.S. se reforment en peloton.

Dans l'entrée de notre immeuble, nous découvrons 5 cocktails Molotov.

20 h 15 : les policiers chargent quel du Steir.

Pendant ce temps, le gros des manifestants s'est regroupé allées de Locmaria, et y a organisé un sit-in en attendant le verdict devant un escadron de C.R.S. venu prendre position à hauteur du pont. Côté palais de justice, C.R.S. et gendarmes mobiles sont eux aussi toujours en position, fusils lance-grenades pointés sur les manifestants. Au haut-parleur des slogans repris en cœur par la foule sont scandés sans arrêt :

« Becam démission », « C.R.S. au mazout » et encore « Libérez les otages ».

20 h 45 : au palais, toujours l'attente. Allée de Locmaria, les manifestants entament « Le hello-hello » et frappent dans les mains.

21 h : alors que quelques dizaines de personnes stationnent tranquillement, sans cri près du pont Bailly, rue du Palais, le canon à eau fonctionne à nouveau.

21 h 10 : quelques grenades lacrimogènes sont lancées, allée de Locmaria, au-dessus de l'Odéa.

Les forces de l'ordre se resserrent autour du palais. On apprend que le technicien d'Antenne 2,

blessé à la tête et aux jambes suite aux coups de matraques, va porter plainte.

21 h 30 : du côté du Cap Horn, les manifestants ont déparé une rue. Ils lancent pavés, pierres, boules, bouteilles. Un capitaine de C.R.S. est blessé à la cheville.

Des fusées éclairantes tombent sur les policiers qui se réfugient derrière les cars.

Le camion-pompe n'a plus d'eau. Des grenades à effet instantané et lacrimogènes maintiennent difficilement l'assaut des jets de projectiles dives venant du Cap Horn.

En face du palais, les manifestants scandent toujours des slogans et chantent des chants révolutionnaires. On attend toujours le verdict.

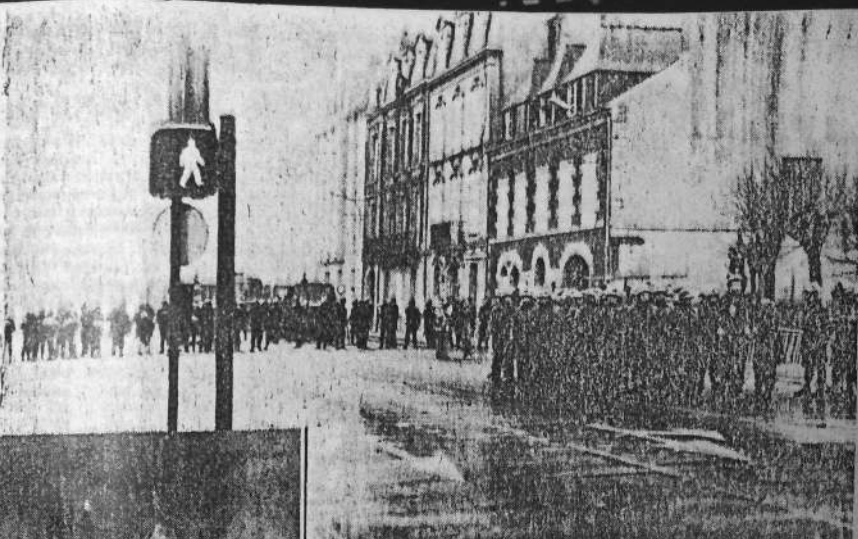
QUIMPER

Etat de siège

La liberté pour les « neuf » de Plogoff... malgré huit condamnations

Plusieurs blessés au cours de vifs affrontements

(Lire page 6)



Les forces de l'ordre ont employé des lances à incendie pour disperser les manifestants devant le tribunal de Quimper

Autour du tribunal de Quimper où se déroulait le procès, les échauffourées ont duré plus de trois heures

M. Joachim/Le Matin

O.F. - "Le Matin" 18/03/80 / -37

QUIMPER EN ÉTAT DE SIÈGE

Plusieurs blessés hier soir au cours de violents affrontements

QUIMPER ÉTAIT HIER EN ÉTAT DE SIÈGE pour le procès des neuf manifestants interpellés à Plogoff lors des incidents du début du mois. Mille huit cents policiers quadrillaient la ville depuis le matin, filtraient les entrées du chef-lieu du Finistère, contrôlaient véhicules et identités. La circulation était interdite autour du palais de justice où moins de cent personnes ont été admises à suivre les débats, en majorité des avocats et journalistes.

Cela n'a pas empêché cinq mille manifestants de se grouper devant le palais de justice et d'affronter le service d'ordre.

Affrontements très violents dont un premier bilan pouvait être dressé : cinq à dix blessés du côté des manifestants, parmi lesquels plusieurs journalistes.

Le blessé le plus gravement atteint semble être M. Christian Le Corre qui a reçu une grenade lacrymogène en plein visage. Il a été hospitalisé.

L'assaut des forces de l'ordre a été bref, certes, mais d'une violence inacceptable, même si cela répondait, pour une part, aux jets de pierres lancées auparavant par les manifestants. Certains gardes mobiles et C.R.S. agissant comme s'ils voulaient régler leurs comptes. Ce qui est proprement inadmissible. Nous avons vu, pourtant, des gradés leur crier : « Ne tapez pas, ne tapez pas ».

Les « neuf » de Plogoff tous libérés hier, mais...

QUIMPER. — A l'audience de ce lundi 17 mars, le ton avait changé. Le président Bonnardeau avait, semble-t-il, retrouvé la sérénité perdue le 6 mars dernier, jour qui avait vu la suspension du procès des inculpés de Plogoff et surtout le jugement en flagrant délit de Me Choucq pour « manquement à son serment ». On se souvient que ce dernier incident avait entraîné une réaction de tous les barreaux de France. C'est la raison pour laquelle nombreux étaient les avocats en civil et en robe dans le prétoire. Parmi eux, les bâtonniers de Quimper, de Nantes, un observateur d'Amnesty International, Me Jean-René Farthouat, président du Conseil syndical des avocats et Me Gout, président de la Fédération nationale des jeunes avocats. « Nous sommes là pour veiller au respect des droits de la défense » devait d'ailleurs nous confier Me Farthouat.

Puis on passa aux choses sérieuses. Deux prévenus, MM. Kergoat et Le Lagadec se plaignirent de coups reçus lors de leur arrestation. « Vous n'avez rien dit de cela lors de vos dépositions » souligna le président Bonnardeau. « Parce qu'aujourd'hui, ils ont plus confiance en la justice, qu'en la gendarmerie » rétorqua Me Leclerc. « Voilà pourquoi ils parlent ».

Mais peu après, on devait assister à un nouvel incident d'audience. Le lieutenant Vignol, témoin à charge révéla certains faits que seul l'officier de police judiciaire chargé de l'enquête pouvait connaître. Une fois encore Me Leclerc s'étonna que « le témoin ait eu connaissance de faits relevant du secret de l'enquête ».

Le président Bonnardeau : « Le problème est maintenant de savoir qui est responsable de la violence ? ».

M. Leclerc : « Ah, la bonne question... C'est d'ailleurs celle que nous poserons dans nos plaidoiries ».

Et on ne devait pas être déçus. Après que les témoins de moralité eurent apporté leur soutien aux inculpés, que M. Le Pensec, député, ait élevé le débat à la politique, le procureur, M. Constant, réclama au tribunal de la fermeté : « C'est le procès des forces de l'ordre qu'on veut faire avant tout. Pour cela, on fait flèche de tout bois pour nous cacher la vérité. Plogoff est en France, donc soumis aux lois nationales ». Puis, se tournant vers la défense : « Ce n'est pas un affaire sans lendemain ». Retour sur le tribunal : « Vous devez par votre décision être dissuasifs. N'oubliez pas que l'action violente a été décidée par le maire de Plogoff et les comités de défense ». Et de réclamer enfin « des peines d'emprisonnement dissuasives ».

Après une suspension de séance de 25 minutes, M. Riou attaque « bille en tête ». Le jeune avocat quimpérois qualifia d'abord le réquisitoire de M. Constant « d'absurde » et l'interpella : « Sortez-vous, M. le procureur, le seul à ne pas vouloir considérer ce que tout le monde a vu ? Cela ne peut que contribuer à conforter les soupçons de complicité de la justice avec la police qui se font jour de plus en plus ». Et M. Mignard ajouta de son côté : « Les barricades de Plogoff, c'est un clin d'œil à l'histoire. Méfiez-vous de la mémoire qui oublie ».

Quelle que soit votre décision, Plogoff a gagné ».

Car il fut souvent question au cours de ce procès de la justice, de la bonne justice. M. Choucq, par exemple, après avoir dit que « Jean-Marie Kerloch était pour lui le symbole de la liberté », lança au tribunal : « Soyez des juges de paix qui rendrez à Plogoff et à la Bretagne ceux qui sont ici devant vous aujourd'hui ». Puis, avec passion, M. Leclerc s'attaqua au problème de la violence : « L'essentiel est de savoir pourquoi la violence naît dans notre société. Elle naît quand elle devient le cri de ceux qui ne peuvent plus parler ». S'adressant enfin aux accusés : « Ne regrettez pas vos quinze jours de prison. Si vous n'étiez pas ici, la France ne saurait pas qu'il y a des gens qui se battent pour leur pays ». Puis aux juges : « L'important aujourd'hui au moment où l'on demande à ces gens de croire en quelque chose, est qu'ils croient en la justice ».

Après 2 h 45 de délibéré, le cour rendit enfin son verdict. Tous les prévenus étaient libérés dès hier soir, le tribunal jugeant qu'il n'y avait pas lieu de les maintenir en détention : seul cependant Vincent Pergolizzi était relaxé.

Dans l'ordre croissant des peines, les inculpés se voyaient infliger : Bernard Guyader, de Tréméoc, 15 jours de prison avec sursis ; Philippe Quézé, de Quimper, 15 jours de prison ferme, et les autres inculpés un mois de prison. Ce qui ne les empêchait pas, ainsi que nous l'avons déjà dit, de sortir dès hier soir.

M. Mignard, à peine le verdict prononcé, cria : « C'est gagné ». Dans la rue c'était l'explosion de joie. Les manifestants scandaient : « On a gagné, on a gagné ».

O.F. 18/03/80

«Faites entrer les prévenus»...

Brassards et cartes de presse, convocations et laissez-passer, feu vert du commissaire de police... Pour franchir les barrières et le cordon de C.R.S. ceinturant le palais de justice de Quimper hier, il fallait jouer (pacifiquement) des coudes et montrer « patte blanche ». Un filtrage exceptionnel avait été mis en place. L'ordre c'est l'ordre... et le 6 mars c'est tout proche.

13 h 30 : une centaine de manifestants sont déjà là, stoïques sous le crachin qui trempe les visages et enveloppe de son manteau gris les hauteurs du Frugy. Jean-Marie Kerloch est au rendez-vous, mais cette fois, la plupart des gens de Plogoff, du Cap Sizun et d'ailleurs devront rester dehors. Dans la salle de la cour d'assises les places sont bien comptées. Seuls y seront admis, tout à l'heure, les journalistes, les avocats venus en « observateurs » et trente personnes. Il ne doit pas y avoir de débordement : la salle des pas perdus aussi grouille d'agents en tenue et de policiers en civil.

13 h 40 : dehors les manifestants serrent les rangs. Les photographes se pressent... y compris ceux qui ne portent pas le brassard.

13 h 45 : arrivée des avocats, ceux qui vont défendre, ceux qui vont écouter. M. Yann Choucq est du groupe. On l'ovationne. Il sourit.

14 h : la sonnerie, le tribunal se met en place. Il y a des coeurs qui doivent battre plus vite que d'habitude... « Faites entrer les prévenus ».

Il est 14 h 01, l'audience est ouverte. Sur les bords de l'Odéon, le crachin tombe encore dru. Les poumons de la ville, eux, respirent mal (le palais de justice est situé dans le centre), les commerces les plus proches ont tiré leurs rideaux. Ce lundi, n'est pas au palais qui veut, c'est vrai, et n'entrent pas en ville tous les automobilistes qui le souhaitent.

Seuls, place de la Résistance, les bus bleus des transports en commun côtoient les cars verts des C.R.S. et aux feux rouges, il n'y a pas de queues.

Ces centaines de policiers ont fait de Quimper une ville sous surveillance.

André CABON

QUIMPER. — Si au procès on parla beaucoup de liberté et de justice, dans la rue, une nouvelle fois, la violence régna. Plogoff, décidément, déclenche les passions tant dans le prétoire que sur la chaussée.

N'est-ce pas M^e Mignard, qui réclame aux juges « une justice courageuse, à côté des faibles, des opprimés, une justice chaude, généreuse, à l'avant-garde de la condition humaine ». N'est-ce pas M^e Choucq qui leur demande de ne pas confondre « justice et ordre ». N'est-ce pas M^e Riou qui apostrophe le procureur « pour la singulière manière de penser que le nucléaire est la seule affaire du gouvernement ». N'est-ce pas enfin M^e Leclerc qui s'écrie, en parlant des accusés: « Nous ne som-

més pas ici pour masquer la vérité, mais pour la dire. Mais je sens, et que ça étonne peut-être, qu'ils sont déjà condamnés. »

Voilà pour l'ambiance dans le palais de justice. Un palais de justice qui sent la poudre... et devant, une foule de jeunes et de personnes âgées qui attend et s'impatientent face à un cordon de C.R.S. qui ne bronche pas.

Quelques pierres, quelques bouteilles de bière, quelques cris de réprobation devant de tels gestes. Puis le drame... Les tirs de grenade, les scènes de matraquage, de poursuite, un canon à eau qui entre en action. Une ville de Quimper bouclée par un appareil policier important. Enfin, des blessés et des journalistes une nouvelle fois molestés. Pourquoi ? Parce qu'ils



- Ouest-F.
18/03/80 -

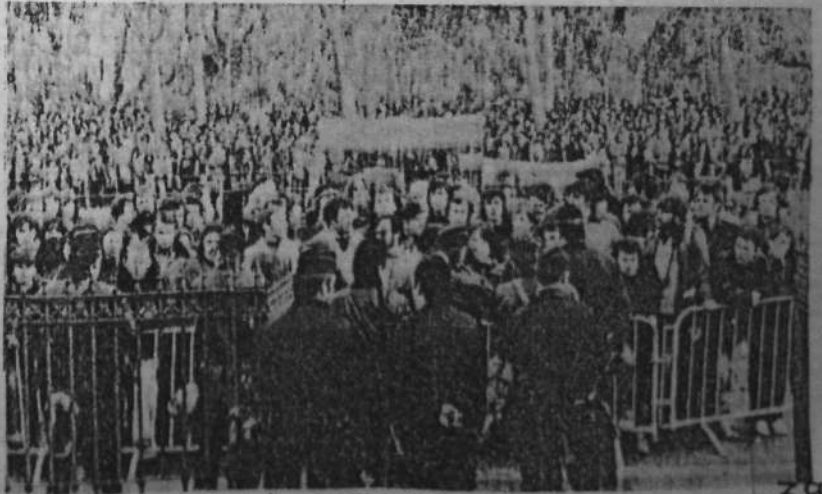
Le procès de Quimper

Celui des violences

→ sont les témoins de brutalités inqualifiables. Oh, certes, tout n'est pas blanc du côté des manifestants, loin s'en faut. Mais de là à user et abuser de la force, il y a un pas que les forces de l'ordre franchissent allégrement, comme si elles voulaient régler des comptes. Le discours officiel resté pourtant identique à celui des premiers jours. Il y a des enlèvements qui se paient cher. Désormais, à Quimper, nul n'ignore qu'entre les pouvoirs publics et la population, le fossé s'est encore creusé.

□ Alain Rault, technicien à Antenne 2, a porté plainte auprès du procureur de la République pour coups et blessures volontaires.

Daniel YONNET.



"Libé." 18/03/80

Le procès : 2 h 45 de délibéré

- O. F. 18/03/88

LA LIBERTÉ HIER SOIR POUR TOUS LES DÉTENUS

Malgré huit condamnations

On ne bafoue pas impunément la sensibilité d'une population

QUIMPER. — C'est sur le chapitre de la liberté d'accès au prétoire que M^e Choucq engage le fer en déposant d'entrée des conclusions : « La publicité des débats est l'un des éléments fondamentaux de la justice, pour garantir le contrôle du peuple au nom duquel vous avez à juger ». S'adressant au président : « Nous demandons que l'accès au palais soit totalement libre. Vous seul avez ce pouvoir de l'ordonner ».

Réplique du procureur Constant : « Je pense quant à moi que la publicité des débats est largement assurée. Donnez-moi acte que toutes les places sont prises ». Intervention de M^e Leclerc, qui avait rejoint sur le banc de la défense ses trois confrères de la dernière fois, M^e Riou, Choucq et Mignard.

Il parle de « carte d'invitation », de contrôles d'identité, de filtrage : « Actuellement ne peuvent entrer dans cette

salle que les gens qui montrent patte blanche. Les portes sont ouvertes, mais sur le vide ». Le tribunal tranche alors par la voix du président Bonnardeau : « Pour des raisons de simple police de l'audience, il est impossible d'ouvrir les grilles du palais ». Encore deux ou trois passes d'armes sur le thème : « Donnez-moi acte de ceci », et le président interroge le premier prévenu, Jean-Pierre Kergoat.

Le premier d'une série de trois attraits par un commando de gendarmes-parachutistes, lors de la nuit des barricades du 1^{er} mars. Les six autres « chopés » la veille au soir au moment d'une « messe » de 17 heures, ne seront pas entendus puisqu'ils l'avaient été le 6 mars, avant l'interruption que l'on sait. Ils se contenteront d'assister en silence à l'audience, assis à côté à côté sur un banc.

Les pierres et le lieutenant Vignol

15 h 07 : le seul et unique témoin à charge, le lieutenant parachutiste Vignol, pénètre dans le prétoire. Il donne sa version de l'interpellation des trois prévenus. Curieusement il note : « J'ai jeté les pierres qui étaient dans leurs poches ». M^e Leclerc, ironique : « Tiens, elles sont revenues ». Le lieutenant Vignol : « J'ai jeté des pierres, je n'ai pas dit toutes les pierres ». Brève discussion sur la technique de la fouille-sécurité, nouvel incident violent provoqué par M^e Leclerc qui s'étonne que le témoin ait eu connaissance de faits relevant du secret de l'enquête. Alternativement blanc et empourpré, le procureur Constant retient à grand peine son irritation. Comme le lieutenant Vignol explique la méthode dite close-combat qui permet d'empêcher l'interpellé de voir de toutes ses facultés », M^e Choucq l'interroge : « Est-ce cette méthode qui a lésé des hématomas à l'œil et des traces dans le cou de Jean-Pierre Kergoat ? ». On s'égarait un

peu dans diverses considérations, puis le président demande : « Le problème est de savoir qui est responsable des violences ». M^e Leclerc bondit : « Ah, le bon vieux question, M. le président. Voilà celle que nous poserons lors de notre plaidoirie ». Il ajoute : « Ceux-ci ont-ils été arrêtés parce qu'ils se livraient à des violences ou parce qu'ils couraient moins vite que les autres ? ». Ce qu'il appelle « le délit de course ».

Le lieutenant Vignol explique encore les hurlements que lui et ses hommes poussaient en chargeant « pour se donner du cœur au ventre car ce n'est pas si évident que ça ». M^e Mignard l'interrompt : « Qui avait donné l'ordre d'arrêter ce jour-là et pas un autre des manifestants ? ». Il faut longuement insister pour qu'enfin le gendarme-parachutiste déclare : « C'est une marge d'initiative dont je dispose ». Ce qui, visiblement, ne satisfait pas du tout les défenseurs.

15 h 47 : c'est M. Louis Le Pensec, député socialiste du Finistère, qui ouvre le défilé des témoins à charge. D'emblée, il dénonce la loi anticasseurs du 8 juin 1970 : « Il y a dans le code pénal un arsenal suffisamment représentatif. L'amalgame collectif me semble dangereux ». Puis il accuse : « Il n'y a jamais eu dans notre pays de débat national sur le nucléaire. Dans le texte du huitième plan, le choix des surgénératurs est entériné quasiment en quatre lignes ». Des documents E.D.F. sur lesquels se sont prononcés les assemblées départementales régionales, il dit : « Ils contenaient des éléments truqués et partels ». De la procédure d'enquête d'utilité publique il déclare : « C'est une parodie, un simulacre de démocratie ». Puis il affirme : « Lorsqu'entre la loi et la réalité il y a un vide, le seul recours qu'a le gouvernement c'est de le combler avec des C.R.S. J'espère que l'affaire de Plogoff fera jurisprudence ». Il conclut : « On ne bafoue pas impunément la sensibilité d'une population, l'identité d'une région ».

François Le Bras, dont on se souvient qu'il fut à l'origine de l'incident conduisant à la suspension de M^e Choucq, se contente par sa part de « contester l'utilité de la procédure qui avait voulu faire de sa déposition lors du procès du 6 mars ». Les trois derniers témoins (un syndicaliste, le maire de Plouégat et un inspecteur de l'éducation nationale) apportent leur caution morale.

A 16 h 20, le procureur, M. Constant débute son réquisitoire. Il va durer vingt cinq minutes. Pas d'effets de manche, pas de fleurs de rhétorique. Il classe les prévenus par catégorie et épiluche leur dossier respectif en trois phrases sèches.

« Cette fois, même un profane aurait compris que c'est le procès des forces de l'ordre qu'on tenterait de gagner. On fait fi de tout bois pour masquer la vérité. Cette vérité est limpide. Plogoff est en France et les Plogoffistes soumis aux lois de la république comme les autres. La procédure d'utilité publique est réglementée. C'est l'affaire du gouvernement, pas la nôtre ».

Des brutalités

Jean-Pierre Kergoat raconte la version des faits, l'endroit où il se trouvait lors de son interpellation, les grenades lacrymogènes qui explosent autour de lui dans la nuit. Le caillou qu'on a retrouvé dans sa poche ? Il dit : « Je ne voyais plus rien avec le gaz, j'ai trébuché près d'un fossé, j'ai eu très peu. A ce moment je me rappelle avoir saisi une pierre. C'était instinctif ». Puis il accuse : « Un gendarme a commencé à me frapper à coups de poing et de matraque en jubillant. Deux autres l'ont imité. Un gradé est entré qui a essayé de les calmer en leur disant : « Allez-y mollo », mais ils sont continués. On m'a traîné sur plusieurs mètres en

m'insultant. Les gendarmes ont pris des cailloux et les ont mis dans mes poches ».

Le président, surpris : « C'est la première fois que vous dites cela... » M^e Leclerc : « Il est évident qu'il fait plus confiance à ses juges qu'aux gendarmes ». Pourquoi Jean-Pierre Kergoat était-il à Plogoff cette nuit-là ? « J'étais venu pour recueillir des informations destinées à être diffusées à Morlaix. Je suis contre les centrales nucléaires. J'habite tout près de Ben en Fry, un site choisi parmi d'autres par E.D.F. Je me sens totalement concerné par ce qui se passe à Plogoff ». A son tour Alain Le Lagadec

donne son interpellation : « Un gendarme m'a sauté dessus, m'a jeté à terre et frappé à coups de botte. J'ai été traîné sur le dos, par une menotte pendant une vingtaine de mètres. Dans le camion, j'ai reçu de petits coups de matraques légers mais bien placés. Et puis aussi des menaces ». Le président : « Quelles menaces ? ». Le prévenu : « Je peux ? ». M. Bonnardeau : « Allez-y ». Alain Le Lagadec : « Je me souviens surtout de celle-ci : tu vas parler ou on va t'écraser les c... J'étais terrorisé. Un gradé est intervenu qui a déclaré : « Ne l'interrogez pas ». Ça m'a rassuré un peu ».

Comme M^e Leclerc fait remarquer que Alain Le Lagadec lui non plus n'a pas parlé dans sa déposition des violences policières, le prévenu note : « Vous savez, quand on se retrouve à Pont-Croix... il y a des antécédents connus de violences dans cette enceinte. On ne parle pas vraiment librement ». Ce qui permet à M^e Leclerc de lancer : « Les gendarmes ne sont pas poursuivis. Ni pour les violences, ni pour les insultes. Et pourtant cent journalistes en ont été témoins ». Bref sourire général lorsqu'à propos d'un briquet saisi sur Alain Le Lagadec M^e Leclerc fait remarquer :

« J'ai aussi un briquet dans ma poche, M. le président, mais je n'ai pas l'intention d'allumer le tribunal ». Le ton monte de plusieurs crans à propos de pièces à conviction (trois pierres) que la défense demande à voir. Des pièces que l'on a du mal à trouver, ce qui permet à M^e Leclerc d'affirmer : « M. le procureur, qui est très sévère, n'hésitera pas à poursuivre éventuellement les gendarmes pour destructions d'indices ». Deux ou trois répliques très sèches volent comme des projectiles dans le ciel de Trogor. La tension devient palpable lorsque M^e Leclerc, encore lui, accroche M. Constant qui vient de l'accuser de « mauvaise querel-

le » à propos d'une sombre affaire de scellé : « Je constate qu'un officier de police judiciaire fait un faux et que M. le procureur trouve cela normal ».

L'audition de Pascale Bouhour est nettement plus brève que les autres : « J'ai été un petit peu boucoulée ». Les neuf billes d'acier retrouvées dans ses poches ?

M. Constant : « une minorité turbulente »

Pour M. Constant, ce qui s'est passé est imputable à une « minorité turbulente assistée d'un certain nombre d'individus de tous poils et de tous horizons ». Il note : « L'action violente ? Elle a été décidée par le maire et le comité de soutien de Plogoff. C'est révoltant ». Il s'enflamme en décochant au passage un coup de pied de l'âne aux médias : « Les

prétendues violences policières n'existent que dans l'imagination de gens qui ont perdu le sens commun ».

Le procureur a terminé. Jean-Marie Kerloc'h se lève dans la salle et tente de prendre la parole. Le président le fait taire. Il est 16 h 47. La suspension d'audience va durer près d'une demi-heure.

M^e Riou : « réquisitoire absurde »

C'est M^e Riou qui, à 17 h 15, apostrophe le procureur pour « sa singulière manière de pen-

M^e Choucq : « Soyez des juges de paix »

Troisième à plaider : M^e Yann Choucq. Pour lui pas d'équivoque : « Le symbole de la liberté ici, c'est Jean-Marie Kerloc'h ».

Aux juges, il dit aussi : « Vous n'êtes pas le gardien de l'ordre mais de quelque chose de plus important : la liberté. C'est cela le premier souci d'un juge. Ne vous en déplacez, M. le Procureur ».

M^e Choucq parle encore de « l'action concertée », de « la messe de cinq heures » et des « opérations où l'on boucle, on prend ce qu'il y a au milieu, on tire au sort, pas trop, et on défile. Voilà, servi chaud ».

M^e Leclerc : « Croire à la justice »

Comme pour ses deux précédents confrères, vingt-cinq minutes suffisent à M^e Henri Leclerc pour plaider. De la passion aussi dans ses propos : s'adressant aux juges : « J'ai peur que mes confrères n'aient pas convaincu, j'ai peur de votre fatigue, de la miènerie, j'ai peur non pas pour eux (montrant les prévenus), j'ai peur non pas pour Plogoff, mais j'ai peur pour vous... ».

Et il s'explique : « Nous ne sommes pas ici pour masquer la vérité, mais pour la dire. Mais je sens, et ça étonne peut-être, qu'ils sont déjà condamnés... Je

le sens et je suis sûr que mes confrères, ici dans la salle, le sentent aussi ».

M^e Leclerc parle ensuite de « ceux-là triés au hasard, pour l'exemple et pour qu'il y ait une justice exemplaire ».

À Plogoff ? S'interroge l'avocat : « Je ne sais pas qui a commencé la violence. L'essentiel est de savoir pourquoi la violence naît dans une société. Elle naît, madame, messieurs, quand elle devient la cri de ceux qui ne peuvent plus parler. Le problème posé ici est celui d'un type de vie. N'y a-t-il pas toute une population affectée par un mode de vie qui n'est pas le leur, des gens que l'on n'écoute même pas ».

Et s'adressant à ceux qui sont jugés en ce 17 mars : « Ne regrettez pas vos 15 jours de prison. Si vous n'êtes pas ici, la France ne saurait pas qu'il y a des gens qui se battent pour leur pays ».

Enfin aux juges : « Votre déci-

ser que le nucléaire est la seule affaire du gouvernement ». En parlant de « réquisitoire insensé et absurde : toujours plus de répression ». En soulignant la loterie des poursuites : « Pourquoi ceux qui sont là et pas d'autres ? ». En faisant au passage un mini-procès du nucléaire et de sa fiabilité. En dénigrant à son tour la procédure de l'ennuie d'utilité publique

et en mettant l'accent « sur le spectre de l'échec que craint le pouvoir à Plogoff ».

M^e Riou s'adresse à M. Constant : « Serez-vous le seul, M. le procureur, à tout le monde a vu ? Cela ne peut que contribuer à conforter les soupçons de complicité de la justice avec la police qui se font jour de plus en plus ».

M^e Mignard : « Plogoff c'est un clin d'œil à l'histoire »

Sans conteste la plaidoirie de M^e Mignard est la plus passionnée. D'entrée, il s'adresse aux juges : « Vous n'êtes pas des gardiens de l'ordre, mais des juges qui devez juger. Est-ce normal de se trouver ici dans un palais de justice assiégé ? Est-ce la justice ? Sachez maintenant que M. le Procureur n'est pas un chef, un manœuvrier... ».

Puis il parle de « incompréhension », de « l'attitude bornée des responsables de l'ordre et de l'administration, lesquels ont refusé d'écouter, de comprendre et d'attendre ».

Tout le plaidoirie de M^e Mignard est marquée par une force dans le ton : « Juges, dit-il, on vous demande d'appliquer une loi rigide, morte, vous êtes tenus au pire, pas au meilleur. Juges, vous avez une responsabilité profonde, n'obéissez pas à des stratèges, jugez ». Cible de l'avocat, le procureur : « Est-ce parce qu'il est procureur qu'il a le droit de décider ce qui est le bien et le mal ? Nous souhaitons une justice courageuse, à côté des faibles, des opprimés, une justice chaude, généreuse, à l'avant-

garde de la condition humaine ». Puis il condamne les textes de la loi anticasseurs et la procédure de flagrant délit.

Le flagrant délit ? « Dans une lutte politique elle a l'avantage d'être le débouché logique d'une opération policière sur un plan judiciaire, ce qui permet de condamner sur des dossiers bagés, de frapper l'opinion et de jeter le trouble. A Plogoff ? C'est bon, on frappe, on cogne, ce n'est pas cela la justice... ».

Pour clore sa plaidoirie de vingt-cinq minutes, M^e Mignard parle en termes émouvants de la liberté : « En d'autres âges, la liberté était du côté de ceux qui portaient des pierres contre ceux qui portaient des fusils. Aujourd'hui, M. le Procureur est du côté de ceux qui ont les pierres. En dehors des robes que nous portons, il y a entre nous plus que l'accusation et la défense. Soyez sûrs que les barricades de Plogoff, c'est un clin d'œil à notre histoire. Méfiez-vous de la mémoire qui revient. Quelle que soit votre décision, Plogoff a gagné ».

Eugène Coquet, le premier condamné de Plogoff en appel à Rennes : Jugement mercredi

(Lire page 6)

«... ne changera rien et ne fera pas taire les milliers de voix qui crient pour Plogoff. Mais l'important aujourd'hui (il montre les prévenus du doigt) au moment où l'on demande à ces gens de croire à quelque chose, est qu'ils croient à la justice ».

Compte-rendu d'audience
Jean Théfaïne
André Cabon

« Il fallait que nous arritions des manifestants parce que c'était intéressant pour nous, afin que la loi anticasseurs s'applique », a expliqué au tribunal le lieutenant Vignolle, un des responsables des gendarmes parachutistes qui étaient intervenus à Plogoff le 29 février dernier.

"le Matin" 18-03-88

LE VERDICT

Après 2 h 45 de délibéré, la Cour rendait enfin son verdict. Tous les prévenus étaient libérés dès hier soir, le tribunal jugeant qu'il n'y avait pas lieu de les maintenir en détention : seul cependant Vincent Pergolizzi était relaxé.

Dans l'ordre croissant des peines, les inculpés se voyaient infliger : Bernard Guyader, de Tréméoc, 15 jours de prison avec sursis ; Philippe Quérel, de Quimper, 15 jours de prison ferme, et les autres inculpés un mois de prison. Ce qui ne le empêchait pas, ainsi que nous l'avons déjà dit, de sortir dès hier soir.

M^e Mignard, à peine le verdict prononcé, criait : « C'est gagné ». Tandis qu'un autre avocat avouait que : « C'était une clique pour le ministère public ».

Pascal Bodouar, de Drieu, qui a eu 21 ans, hier, recevait alors sur le banc des accusés un bouquet de fleurs.

Dans la rue c'était l'explosion de joie. Les cinq mille à six mille manifestants scandant : « On a gagné, on a gagné ».

ÇA N'ARRIVE QU'AUX AUTRES

Ils ont des chapeaux d'ions...

JOUR après jour, les combats s'enragent depuis un mois à la pointe du Raz, parmi les ajoncs aux fleurs jaunes qui bordent les murs de pierre. Jusqu'où ? Jusqu'aux morts ?

● **LES FORCES EN PRESENCE** : côté troupes d'occupation : 8 escadrons de gendarmes mobiles cantonnés à Pont-Croix, soit 600 professionnels supérieurement armés ; plus ceux de Loctudy ; plus 350 CRS à peu près à Quimper ; plus le génie militaire, ses bennes, ses bulldozers, ses grues, ses tracteurs ; plus les commandos de Ty Vougeret qui manœuvrent « par hasard » à deux pas ; plus le pays cerné par des troupes diverses ; plus, tenez-vous bien, la supertroupe d'élite, la pointe du fer de lance de l'armée française, les gendarmes-paras de Mont-de-Marsan venus prêter grenade forte à leurs copains, à peine rappelés du Liban. C'est, irpp d'honneur, messieurs, que vous nous faites ! * leur a lancé Jean-Marie Kerloc'h,

72 ans, maire de Plogoff. Rajoutez des blindés : l'aviation sous forme d'hélicoptères tournoyant comme des bourdons. La marine : j'ai vu l'autre jour une vedette faire longuement des ronds dans les eaux de Plogoff. Ce n'est pas tout. Le 3 mars au matin, radios et télévisions annonçaient l'arrivée de renforts. Quelle arme atomique n'a pas encore été signalée.

● **EN FACE**, une bourgeoisie de 2.500 civils, vieillards et anarquistes compris. Nantis d'un maire socialisant, d'un député « blanc », le chirurgien Guernement, d'une forte minorité communiste, ils ont toujours respecté l'ordre et la loi ; patiemment regardé la démolir. Ils n'avaient jamais fait parler d'eux ; et pendant la Résistance, ils n'ont subi qu'un seul jour de souffrance. Ils n'ont jamais fait parler d'eux ; et pendant la Résistance, ils n'ont subi qu'un seul jour de souffrance.

Bernard Thomas.
(Suite page 6.)

(Suite de la page 1)

● **L'ENJEU** : deux camionnettes baptisées « matricules annexes » par le préfet. Elles contiennent les registres de « l'enquête d'utilité publique », indispensable selon le règlement pour que le décret du même nom puisse être signé par le gouvernement. Les citoyens concernés sont censés y consigner leurs opinions. En fait, une soutaise. La décision a déjà été prise sans eux. A Flamanville, les travaux de la centrale ont commencé avant la fin de l'enquête ; à Brouard-Saint-Louis, où la population a joué le jeu, réunissant 30.000 signatures hostiles à la centrale, le décret a été adopté quand même. Les gens de Plogoff ont donc décidé de fermer leur mairie au mensonge et d'expulser les camionnettes du mépris. Car Giscard a juré en 1974 qu'aucune centrale ne serait implantée sans l'accord du bon peuple.

● **POURQUOI AVOIR CHOISI PLOGOFF ?** C'est évident. Il n'y a pas d'eau douce disponible à moins de 60 kilomètres, à Lemézec. Or il en faudra 5.400 m3 par jour pour faire fonctionner la centrale. EDF se gargarise du « socle granitique » de la pointe du Raz : les spécialistes parlent plutôt de roche pourrie, pleine de failles et de trous. Les courants de la pointe du Raz ? Ils portent vers la terre et non vers le large ce qu'on leur confie ; on mangera du césium et du cadmium à Donarnenez.

Reste cet argument massue, martelé du PC à la majorité : la Bretagne doit produire l'électricité qu'elle consomme. Dans ces conditions, pourquoi ne pas priver de pain les régions qui ne produisent pas de blé ? Pourquoi ne pas interdire la voiture aux Français qui n'habitent pas Le Havre ou Fos-sur-Mer ?

● **QUI A CHOISI PLOGOFF ?** Un certain Tanne-guy Le Maréchal, haut dignitaire de l'EDF, chargé de détecter les sites nucléaires, a fourni la réponse dans le « New York Herald Tribune » voici trois mois : « Il vous faut quelqu'un avec du nez, une personne qui soit capable de jeter un coup d'œil sur une parcelle



vierge de territoire et de dire carrément : on peut le faire ici ! » Voilà. Le pis. D'hélico, il a aperçu un bout de lande vierge. Il s'est renseigné ; les Bretons du cru avaient voté Guernement. C'était du tout cuit. Et, dès lors, en avant les troupes d'élite ! De quoi ? Ils ne veulent pas des ions ? Qu'on leur donne des guons ! Ici intervient un agitateur professionnel déjà célèbre en Bretagne ; le provo de Carnac, Christian Bonnet.

● **QUELQUES FAITS D'ARMES**. A l'aube du premier jour d'enquête, deux cents gendarmes armés jusqu'aux dents ont coincé sept hommes de Plogoff qui montraient leurs mains nues, dans la coup de la mairie. « Tirez donc ! » a lancé un civil. Pdsément, à trois mètres, un gendarme l'a fait : au bas-ventre. Le gendarme représentait la loi. Comme ceux qui, après avoir attrapé Clot Anquer, le rebelle, gardien de prison à la retraite, l'ont attaché les bras en l'air, au pied d'un lit du petit séminaire de Pont-Croix, refusant de

"le Canard Enchaîné"

le détacher jusqu'à ce que ses mains deviennent noires et qu'il se torde de douleur, le laissant pisser dans son pantalon. Clot Anquer l'a dit devant le tribunal. Le président a répondu que ce n'était pas son affaire et l'a condamné à un mois. Le parquet vient de faire appel à minima ; ce n'était pas assez.

Pauvres gendarmes ! En plus, ça a soif ; ça va boire un coup en groupe, le soir, armé, bien sûr, après le boulot, dans les bistrot de Pont-Croix. Deux coups, trois coups, pour se remettre de ceux de l'après-midi. Et puis ça sort du bistrot pour éliminer. C'est ainsi qu'on se retrouve à l'hôpital de Brest dans un fichu état. Le préfet Jourdan ne s'en vante pas.

● **QUE FAIRE ?** Suspendre la mascarade ? Retirer les troupes d'occupation ? Réfléchir que la population est, à 85 %, d'accord ; que ce ne sont pas des « professionnels de l'agitation » comme le dit gentiment le PC ; qu'il n'y a même pas d'« affrontements sociaux-communistes » dans le coin, comme en rêve « France-Solr » du 3-3, vu que les cocos du cru ont presque tous déchiré leur carte ; que les grand-mères, les gosses, les mécaniciens de marine, les bouzenars, les parents de filles, les anciens des commandos, les fonctionnaires, les retraités, les femmes, toutes les femmes en tête, ceux de droite, et de gauche, se battent au coude à coude pour défendre leur pays violé, leur droit à la vie ; que la révolte fait tâche d'huile ? Laisser la paix des braves s'instaurer ? Pensez-vous ! Bonnet et son préfet ont choisi la guerre, des bouvres. Force doit rester à la force, baptisée loi. Vendredi, 29-2, les paras ont franchi un bang dans l'escalade. Désormais, guerre à outrance. On traque, on matraque le Breton bouguoule. La « loi anti-casseurs » ? Mais quel casse la démocratie, avec les crânes, les structures sociales, et bientôt le pays ?

Reste une solution, gens de Plogoff, pour que cesse l'ineptie : achetez des sangliers, lâchez les cerfs sur la lande, entre Feunteun-Aod et Pors-Labou. Alors vous avez une chance de voir le président de la République française intervenir contre l'arrogance imbécillité de son administration, comme il l'a fait à Rambouillet pour sauver ses chasses qu'EDF risquait de polluer en injectant une nappe de gaz dans la sous-sol.

2.000 gendarmes ne suffisent pas en ce moment, combien de régiments faudra-t-il pour protéger les kilomètres de pipe-lines nécessaires pour apporter l'eau douce, quand les travaux commenceront ?

B. Th.

ANNONCES LÉGALES

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Service de l'Action Economique
Bureau de la Coordination de l'arrondissement chef-lieu

PRÉFECTURE DU FINISTÈRE

IMPLANTATION D'UNE CENTRALE ELECTRO-NUCLEAIRE SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE DE PLOGOFF

AVIS D'OUVERTURE DES ENQUÊTES PUBLIQUES

Rappel d'enquête

Le Préfet du Finistère fait connaître au public qu'il sera procédé, simultanément, du 31 janvier 1980 au 14 mars 1980 inclus, à quatre enquêtes publiques relatives au projet présenté par ELECTRICITE DE FRANCE (Service national), en vue de l'implantation d'une centrale électro-nucléaire sur le territoire de la commune de PLOGOFF.

Il s'agit des enquêtes suivantes, prescrites par arrêtés du Préfet, en date du 14 janvier 1980 :

I. - L'enquête réglementaire sur la demande de déclaration d'utilité publique des travaux de construction de la centrale électro-nucléaire de Plogoff et de ses installations annexes.

II. - L'enquête parcellaire sur le projet d'expropriation des immeubles et des droits réels immobiliers nécessaires à la construction de la centrale électro-nucléaire et de ses installations annexes.

III. - L'enquête publique relative à la demande de concession d'endigage et d'utilisation des dépendances du domaine public maritime, au bénéfice d'Electricité de France (Service national).

IV. - L'enquête publique relative au projet de suspension de la servitude de passage des piétons sur le littoral de la commune de PLOGOFF au droit de la centrale électro-nucléaire.

La Commission d'enquête, dont le siège est à la Préfecture du Finistère, comprendra :

- M. René-Marie GEORGELIN, administrateur général des Affaires maritimes (2^e section), président de la commission.
- M. Jean-René ALLOUIS, directeur de banque en retraite.
- M. Etienne-Vincent NEDELEC, capitaine de la Marine marchande, en retraite.

Pendant toute la durée des enquêtes, les pièces des dossiers ainsi que les registres relatifs à ces quatre enquêtes seront déposés à la Préfecture du Finistère, boulevard Duplex, à Quimper.

Pendant la même période, un exemplaire des dossiers et des registres sera également déposé :

- A la mairie de Plogoff, en ce qui concerne :

1. L'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique du projet de construction de la centrale électro-nucléaire et de ses installations annexes.

2. L'enquête parcellaire.

3. L'enquête publique relative à la demande de concession d'endigage et d'utilisation des dépendances du domaine public maritime.

4. L'enquête publique relative au projet de suspension de la servitude de passage des piétons sur le littoral.

- Dans les mairies de Goulien, Clédén-Cap-Sizun et Primelin, en ce qui concerne exclusivement :

- l'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique du projet de construction de la centrale électro-nucléaire et de ses installations annexes.

Du jeudi 31 janvier 1980 au vendredi 14 mars 1980 inclus, chacun pourra prendre connaissance des dossiers et consigner éventuellement ses observations sur les registres d'enquêtes déposés à cet effet à la Préfecture et dans les mairies, du lundi au vendredi, de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures, ainsi que le samedi matin, de 9 heures à 12 heures (à l'exclusion des jours fériés.)

Pendant la durée des enquêtes, les observations pourront également être adressées par écrit au président de la commission d'enquête, à la Préfecture du Finistère, boulevard Duplex, 29107 QUIMPER, qui les annexera aux registres.

La réception du public par les commissaires-enquêteurs s'effectuera dans les conditions suivantes :

- A la Préfecture du Finistère pendant les quatre derniers jours de l'enquête, soit les mardi 11, mercredi 12, jeudi 13 et vendredi 14 mars 1980, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h ;

- A la mairie de Plogoff, le mardi 11 mars 1980, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h ;

- A la mairie de Goulien, le mercredi 12 mars 1980, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h ;

- A la mairie de Primelin, le jeudi 13 mars 1980, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h ;

- A la mairie de Clédén-Cap-Sizun, le vendredi 14 mars, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

Il pourra être pris connaissance des conclusions motivées de la commission d'enquête, qui seront déposées un mois après la clôture des enquêtes, à la Préfecture du Finistère à Quimper, dans les Sous-Préfectures du département, ainsi que dans les mairies des communes concernées.

Fait à Quimper, le 14 janvier 1980
LE PRÉFET : Pierre JOURDAN.

L'offense à la Bretagne

par Xavier Gral

C'EST fini ! L'heure n'est plus aux écrivains, la mer n'appartient plus aux poètes. Technocrates et marchands ont volé la Bretagne. Le *Tanio* déverse toujours son poison noir. De Roscoff à Ploumanac'h, on a repris sur les grèves roses les râteaux, les pelles et les brosses de la lutte dérisoire. Les oiseaux crévent, momifiés dans une gangue abjecte et battent des ailes trop lourdes où les vents ne viendront plus chanter.

Et à Plogoff, dans l'abandon où ils se trouvent, voilà que les habitants, désespérés refont d'instinct devant le calvaire battu des pluies glaciales les gestes d'une supplication rituelle, immémoriale, chantant les hymnes et les cantiques bretons, recouvrant ainsi leur identité farouche et leur autonomie spirituelle face à une France bouffie de matérialisme, implacable dans son administration publique et sa force militaire. Je dis que la Bretagne a été offensée. Je dis que Paris devra, un jour ou l'autre rendre compte de cette offense.

Au fond, nous retrouvons notre tragique solitude. Aucun parti politique n'a pris en

compte la revendication démocratique de Plogoff. Les Bretons se sont battus seuls. Pendant trois semaines, des brigades féroces ont poursuivi dans les landes rases les hommes, les femmes et les enfants. On n'a pas encore inventé le terme de « bretonnade », mais je suis tenté de le faire après les excès commis au cap Sizun et à Quimper ! Merci, Messieurs Bonnet et

Bourges ! Devant la répression, François Mitterrand n'a pas bougé. Ni, bien entendu, Georges Marchais, qui, à défaut de se souvenir de son passé hétéroïque, n'oubliait sans doute/pas qu'il avait applaudi à l'installation de la fameuse centrale à la pointe du Raz. Seuls les mouvements écologiques ont apporté leur soutien à la population déterminée dans son refus et sa résistance. Pourtant, l'affaire de Plogoff est moins de nature écologique que politique.

La question qu'il faut poser est celle-ci : pourquoi la Bretagne, négligée par l'Etat dans son développement industriel, devrait-elle subir les conséquences néfastes de ce même développement ? Pourquoi des marins et des pay-

sans devaient-ils payer le prix exorbitant d'une urbanisation essentielle qui ne les concerne pas ? Plus précisément dit, au nom de quoi les Bretons accepteraient-ils la colonisation de leur mer par EDF et les compagnies pétrolières ? Ah non, qu'on ne vienne pas nous parler de la sacro-sainte

solidarité nationale. Cela fait deux siècles qu'elle s'exerce toujours dans le même sens et jamais dans celui de Brest. Au vrai, la Bretagne continue à se voir exploitée, colonisée, bougnoulisée sans vergogne. Donnez-nous votre main d'œuvre, vous recevrez des centrales. En voilà assez !

Dans cette tragédie, il se sera trouvé un ministre français pour faire preuve d'un réel talent comique, c'est M. d'Ornano. Ce gros bébé qui semble toujours sortir d'un casino ou d'un patronage à cru faire plaisir aux « bons Bretons » en annonçant qu'il allait débloquent les crédits pour le désensablement du Mont-Saint-Michel ! Un archevêque passe ! On vous castagne au cap Sizun, mais on vous fait une fleur là-bas, dans la jolie baie ! Du reste, Valéry Giscard d'Estaing y tient. Ver-

raillés, le Mont, les merveilles françaises (« vronçaises », aurait dit Céline).

« Ils sont charmants ces Vronçonnais ! La Bretagne crève de pollution et l'on insularise l'abbaye. Un troc, une politi-

que de touriste. Et tant pis pour les Bas-Bretons ! Ceux-là, Valéry ne peut les sentir depuis qu'ils ont eu l'impertinence d'accrocher un cochonnet aux pères de son hélicoptère. Quels ploucs, n'est-ce pas ! Quels mal élevés ! La scène se passait à Portsall. Au fait, Portsall, ça ne vous dit rien ?

Torrey-Canyon ! Olympic-Bravery ! Bohlen ! Antocadiz ! *Tanio* ! La litanie si-nistre s'allonge chaque année, et tout laisse prévoir qu'elle est loin d'être close. Ecœurés, les Bretons voient leur patrimoine maritime se dégrader naufrage après naufrage, tempête après tempête. Les équinoxes qu'ils regardaient jadis comme un grand halètement cosmique et salutaire, désormais ils les observent en tremblant. A la fin, le vieux pacte d'amour qu'ils avaient passé avec l'Océan va-t-il être déchiré ? Alors, c'est son âme elle-même que perdrait mon

pays.

Car la mer est cosubstantielle à la Bretagne. Elle la pénètre de toutes parts dans un mouvement d'amour qui la féconde à chaque marée, de ria en ria et d'aber en aber. Son destin économique, spirituel, politique n'est pas séparable de cet infini qui vient se reposer dans l'intimité de ses terres, qui vient s'humaniser sous la douceur des mimosas, et que caresse la jolie brise au soleil levant.

Parfaitement sourd à cet appel de la mer et aux objurgations des Bretons, fort éloigné du message aventureux d'Ouessant, un pouvoir technocratique mondain et excessivement continental ordonne dédaigneusement d'installer l'électricité nucléaire à Plogoff et... de se saisir de râteaux à Trégastel et à Ploumanac'h. Eh bien, non ! La coupe est pleine. Que les brigades qui tabassent nos compatriotes à la pointe du Raz nettoient nos côtes de l'abjecte mélasse. Quant à nous, si nous prenons les chemins de la mer ce sera, toute fureur entretenue et toute fierté retrouvée, pour y puiser le souffle de notre autonomie et de notre liberté. X. G.